

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE ROY, présidente
 Mme JUDY GOLD, commissaire
 M. LOUIS DÉRIGER, commissaire

**PROPOSITION DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL
POUR LA VILLE DE MONTRÉAL**

**ATELIER THÉMATIQUE #1
DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ AUX ARTS ET À LA CULTURE**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 31 janvier 2005, 8 h 30
Centre de consultation publique de Montréal
1550, Metcalfe, 14^{ième} étage
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
PRÉSENTATION DES GROUPES-TÉMOIN	2
PRÉSENTATION PAR LA VILLE DE MONTRÉAL	5
PÉRIODE DES QUESTIONS	9

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mme LOUISE ROY, présidente :

5 Bienvenue à cet atelier thématique tenu par l'Office de consultation de Montréal dans le cadre de la consultation publique sur le projet de politique de développement culturel de la Ville de Montréal.

10 Mon nom est Louise Roy. J'ai reçu le mandat du président de l'Office - qui d'ailleurs est avec nous ce matin, monsieur Jean-François Viau, j'en profite pour le saluer - j'ai reçu le mandat du président d'assumer la présidence de cette commission sur le projet de politique de développement culturel.

15 Je vous présente immédiatement mes deux collègues qui font partie de la commission avec moi. À ma gauche, madame Judy Gold et à ma droite, monsieur Louis Dériger. Avec nous aussi pour faire cette démarche de consultation, nous avons plusieurs analystes ; il y en a un qui est à la table juste derrière vous, monsieur Jean Lafontant, si jamais vous aviez des informations à demander, il est là à votre disposition.

20 À la table d'accueil aussi, vous allez pouvoir rencontrer monsieur Luc Doré, monsieur Alain Cardinal, le secrétaire général de l'Office et monsieur Faustin Nsabimana qui est à l'arrière pour répondre à vos questions.

25 Deux autres ateliers comme celui-ci auront lieu demain et mercredi. Demain, l'atelier portera sur la qualité culturelle du cadre de vie et après-demain, sur le soutien aux arts, aux artistes et à la culture en général ainsi que sur le rayonnement de Montréal.

30 Vous le savez, la politique de développement culturel est attendue par le milieu culturel à Montréal depuis déjà longtemps. Le Sommet de Montréal est venu confirmer que la culture que l'on vit à Montréal est porteuse à la fois de qualité de vie, bien sûr, mais aussi de cohésion sociale, d'interculturalisme, dialogue entre les cultures ; elle est porteuse également de développement économique, elle est porteuse de démocratisation du savoir, tout ça pourvu qu'on la reconnaisse et pourvu qu'on la supporte.

35 Pour y arriver, le maire de Montréal a bien indiqué qu'il y avait du travail à faire et il a appelé à la solidarité de tous les intervenants. Pour de bonnes raisons. Il a évoqué la diversité des sources de financement à laquelle il était nécessaire de s'attaquer. Il a souhaité que les acteurs échangent aussi sur les moyens dont Montréal doit disposer pour assurer la pérennité de son statut de métropole culturelle.

40 Donc, plusieurs secteurs d'activités sont touchés par ce projet de politique et par cet objectif plus particulier d'accessibilité aux arts et à la culture pour tous les citoyens.

45 Dans ce contexte, mes collègues et moi, nous avons trouvé intéressant de proposer au milieu culturel et au public montréalais une occasion d'enrichir la réflexion avant le moment de présenter les mémoires.

50 Ces ateliers thématiques ne remplacent pas la phase de présentation et d'audition des mémoires. Donc, si vous voulez faire entendre votre point de vue, si vous voulez faire connaître vos opinions sur le projet présenté par la Ville, il faut revenir à la fin février vous inscrire auprès du bureau et donc, venir nous présenter votre point de vue particulier de votre organisme ou de vous-même à titre individuel.

55 Donc, ces ateliers sont vraiment conçus pour permettre l'interaction entre les acteurs sur cette question de la coopération dans le but de permettre l'accessibilité aux arts et à la culture pour tous les citoyens.

60 Ici dans la salle, nous avons des gens riches d'expérience. Avec nous, les représentants des groupes-témoin, dont je vous expliquerai le rôle un peu tout à l'heure, ont accepté de venir collaborer d'une manière spéciale, nous aider à lancer le débat, à favoriser l'interaction des acteurs qui sont dans la salle.

65 Donc, dans la salle - je vais revenir aux groupes-témoin dans quelques instants - mais dans la salle, il y a des gens qui viennent de différents milieux, le milieu des créateurs, le milieu du social et économique, le milieu culturel lui-même, les gens des arrondissements, les gens des bibliothèques, les gens des commissions scolaires, vous représentez tous ces groupes d'acteurs dont la coopération pourrait être bénéfique dans le cadre de l'application de politique culturelle.

70 Alors, tout de suite permettez-moi de demander aux gens du groupe-témoin de se présenter pour que vous voyez que j'avais raison quand je vous ai annoncé ce grand éventail de participants. Madame Maillé, voulez-vous commencer ?

Mme NATHALIE MAILLÉ :

75 Madame Nathalie Maillé, directrice des programmes de tournée au Conseil des arts de Montréal.

Mme LOUISE MAINVILLE :

80 Louise Mainville, commissaire à la Commission scolaire de Montréal. Je préside un comité pour l'école communautaire qui notamment va traiter de la politique culturelle et de tous les liens à faire avec le Grand Montréal en ce qui concerne la culture et les élèves de la Commission scolaire.

M. PASCUAL DELGADO :

85 Pascual Delgado, je suis membre du Conseil interculturel de Montréal et aussi expert-conseil consultant dans la gestion de la diversité ethnoculturelle.

Mme LOUISE SICURO :

90 Louise Sicuro. Je suis directrice générale des Journées de la culture et je suis membre du conseil de Culture Montréal.

Mme CAMILLE BÉGIN :

95 Camille Bégin. Je suis coordonnatrice des relations de presse et des relations avec la communauté pour la Tohu et la Cité des arts du cirque dans le quartier St-Michel.

M. LAURENT LEGAULT :

100 Laurent Legault. Je suis chef de division, responsable des dossiers culture, bibliothèque et développement social dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville ; j'ai travaillé dans les maisons de la culture de 1990 à 2001 à Ahuntsic et de 1993 à 2001 à la Maison de la culture Frontenac.

Mme ARIANE ÉMOND :

105 Ariane Émond, je suis directrice de Culture Montréal. Et, petit secret entre nous, Culture Montréal a beaucoup milité, encouragé la Ville à accoucher de cette première politique culturelle, ce qui ne veut pas dire que nous ne l'avons pas scrutée, mais je voulais vous dire que c'était important pour nous que la Ville de Montréal se commette en face de la culture, donc, dans un projet de politique.

Mme NATHALIE PRÉFONTAINE :

115 Nathalie Préfontaine, responsable de la bibliothèque de Parc Extension. J'œuvre depuis 5 ans dans le secteur public ; j'ai œuvré comme bibliothécaire quelques dizaines d'années dans le secteur privé avant ça.

Mme LOUISE ROY, présidente :

120 Alors, merci beaucoup, Mesdames et Messieurs, membres du groupe-témoin. D'ailleurs, je voudrais signaler que Culture Montréal a été un organisme particulièrement précieux dans l'organisation de ces ateliers thématiques ; nous avons particulièrement apprécié leur collaboration justement dans le cadre de l'organisation de tout cela. Je les en remercie.

125 Je voudrais aussi vous présenter monsieur Jean-Robert Choquet. Monsieur Choquet est le porte-parole de la Ville de Montréal - il est assis juste à la table là-bas - il est le directeur de la direction du développement culturel et des bibliothèques. Il aura l'occasion de nous présenter son service... en fait l'équipe qui l'accompagne dans une minute.

130 Je vais vous présenter avant le fonctionnement de l'atelier et, ensuite, je lui passe la parole. Il va à la fois présenter son équipe et aussi l'axe Accessibilité aux arts et à la culture de la politique.

135 Donc, deux secondes pour vous dire comment on va fonctionner. Après que je vous aurai donné les consignes générales, monsieur Choquet présentera l'axe, ou je ne sais pas comment l'appeler, cette partie-là de la politique qui est regroupée sous Accessibilité aux arts et à la culture pour tous les citoyens. Immédiatement après la présentation de monsieur Choquet, les échanges vont s'engager. Je donnerai la parole à 4 membres du groupe-témoin dans un premier temps pour qu'ils commentent la présentation de monsieur Choquet et ensuite, je vous inviterai tout de suite à venir au micro. Il y a un micro qui est ici et j'ai des micros... je peux aller vous chercher dans la

140 salle aussi ; il y a deux personnes qui vont nous aider à aller chercher vos réactions dans la salle.

Alors, vous êtes invités tout de suite à venir commenter, réagir autour de trois questions. La première question : Comment et sur quoi les acteurs coopèrent-ils actuellement ? Et quels sont les résultats ? Alors, la politique propose plusieurs types de partenariat. Quel est l'état des

145 lieux actuellement ? Qu'est-ce qu'on fait bien ? Qu'est-ce qu'on fait moins bien ? Et quelles sont, donc, les possibilités d'amélioration ? Ce serait un premier sujet.

Le second : Quelles seraient les conditions qui favoriseraient une meilleure coopération ? Et le troisième : Quelle serait la nature de ces coopérations qui seraient souhaitables et

150 souhaitées ? Donc, le troisième point porterait sur qui devrait faire quoi.

Nous allons séparer notre demi-journée de travail en deux grandes portions, une première portion où vous aurez l'occasion de réagir à la présentation de monsieur Choquet, mais en terme d'état des lieux. Alors, comment est-ce qu'on pourrait mieux travailler ensemble ou est-ce que c'est intéressant de mieux travailler ensemble pour permettre, par exemple dans la politique il y a

155 un des objectifs qui est de travailler avec les commissions scolaires pour permettre aux jeunes décrocheurs à partir de projets reliés aux arts et à la culture justement de raccrocher ; alors, comment est-ce qu'on peut faire ça mieux ?

Premier bloc de travail là-dessus, à peu près une heure et demie. Toujours en échange : 4 personnes du groupe-témoin qui réagissent, les gens de la salle ; 4 autres personnes du groupe-témoin, les gens de la salle. Premier bloc d'une heure et demie. Ensuite, on s'arrête, on prend

160 une pause.

La deuxième question porte sur le futur. Donc, quel serait... je vous ai annoncé 3 sujets, dans le deuxième bloc : Quelles seraient les conditions favorables et qui devrait faire quoi en

165 matière de coopération ?

Donc, dans un premier temps : Quel est l'état des lieux ? Qu'est-ce qu'on fait de bien ? Qu'est-ce qu'on fait de moins bien ? Quelles sont nos pratiques actuelles ? Dans le deuxième temps : Quelles seraient les conditions favorables ? Quelles seraient les coopérations qui nous
170 permettraient de mieux réaliser les objectifs de la politique, et qui devrait faire quoi ?

Alors, voilà. Je m'arrête immédiatement et je cède la parole à monsieur Jean-Robert Choquet qui va nous présenter la vision de la Ville.

175 **M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

Bonjour, Madame la présidente. Je vous présente tout d'abord les collègues qui m'accompagnent. À ma droite, madame Louise Guillemette Labory, directrice associée aux bibliothèque, à sa droite, Paul Langlois, chef de division à l'action culturelle et au partenariat,
180 donc, dans l'équipe de la direction, derrière nous, Marie-Christine Larocque, commissaire aux politiques et aux programmes, Anne Pontbriand, chef de division aux loisirs et à la pratique culturelle et Diane Lalancette-Deschamps qui s'occupe des dossiers de la concertation scolaire municipale non seulement en culture, mais pour l'ensemble du service et un de nos collègues qui va se joindre à nous tantôt, Denis Racine qui est au patrimoine et à la muséologie.

185 Alors, voici pour les... Il y a plusieurs autres collègues également qui sont dans la salle. Luc Jodoin, Monique Kouzam notamment de l'équipe bibliothèque.

190 Alors, je vous présente rapidement ce premier axe de la politique. Comme ce document est axé sur un certain nombre d'engagements qui est orienté sur l'action, pour ceux et celles d'entre vous qui travaillez avec le document comme tel, cet axe-là concerne les engagements 1 à 11. C'est un peu ça que je vais vous présenter dans les prochaines minutes.

195 Donc, dans cet axe-là, l'accessibilité à la culture pour tous les citoyens, c'est des enjeux d'abord et avant tout de démocratisation de la culture, ou de renforcement si on peut dire à la démocratisation de la culture, et on les a organisés autour de trois sous-thèmes si on peut dire. Le premier, c'est *mettre en œuvre un plan de consolidation des bibliothèques*.

200 Pourquoi commencer avec les bibliothèques ? Parce que le premier thème, c'est l'accessibilité, c'est la mission de base, la mission culturelle de base d'une municipalité, quelle soit petite, moyenne ou grande, et à l'intérieur de ce thème de l'accessibilité, les bibliothèques sont vraiment pour nous l'étape essentielle à l'épanouissement et au rayonnement de la culture. C'est ce qu'on a appelé dans le document l'infrastructure d'une métropole culturelle, c'est ce qui permet
205 l'ouverture à l'ensemble des disciplines artistiques de la culture et également de l'ensemble de l'accès à la connaissance, au savoir.

Nos bibliothèques, au nombre de 56 actuellement, jouent déjà un rôle majeur dans la vie culturelle et communautaire : 700 000 Montréalais, hommes, femmes, enfants sont membres d'une bibliothèque du réseau des bibliothèques publiques de Montréal, 12 millions de prêts annuellement, de nombreux services dont un accès gratuit à la cyberculture.

210

On constate en prenant connaissance de l'état du réseau qu'il fait à la fois un travail extraordinaire, son personnel est d'une compétence, d'un dévouement reconnu, mais en même temps, il y a un besoin majeur de mise à niveau de notre réseau de bibliothèques qui dans certains cas compte dans son réseau certaines des meilleures bibliothèques au Canada, mais qui dans l'ensemble a un besoin de consolidation, de rattrapage et de mise à niveau qui est majeur.

215

Je profite de l'occasion pour dire que l'expression *mise à niveau* n'est pas synonyme de nivellement, en tout cas certainement pas par le bas - et je dis ça parce que la question a été posée à une des soirées d'informations - notre objectif, c'est d'amener notre réseau de bibliothèques au moins à la moyenne des 10 plus grandes villes canadiennes, et on est loin du compte actuellement.

220

Donc, cet engagement concerne, quand on parle de mise à niveau, on parle de 5 choses. L'ajout d'employés spécialisés, il manque de personnel dans plusieurs bibliothèques, une amélioration de la formation du personnel déjà en place, la mise à jour des collections - en français, ça veut dire enrichir les collections - la mise à niveau technologique également, qui est une opération qui s'amorce dès cette année par l'harmonisation des systèmes informatiques et l'élargissement des heures d'ouverture.

225

Il faut également noter que dans plusieurs cas, il va falloir procéder à l'agrandissement de certains locaux ou carrément la construction de nouvelles bibliothèques. Tous ces éléments-là vont faire partie d'un plan et qui constitue pour la Ville le premier engagement de cette politique. On a cru important compte tenu de l'ampleur de l'engagement de noter que ce plan de rattrapage commençait dès cette année, puisqu' une politique s'applique sur plusieurs années, mais ce plan de rattrapage commence dès cette année. On trouvait important que ça commence cette année compte tenu de l'ouverture de la BNQ, la bibliothèque nationale ce printemps.

230

235

On se rappelle que depuis l'annonce de la BNQ il y a quelques années, beaucoup de craintes, on ne peut pas dire quelles étaient nécessairement injustifiées, circulaient à l'effet que toutes les ressources seraient consacrées dorénavant à la BNQ et qu'on risquait encore plus que maintenant que notre réseau de bibliothèques soit un peu en rade.

240

Notre objectif, c'est d'envoyer le message, pas seulement un message, mais de consolider par la réalité que l'ouverture de la BNQ n'est pas la fin de quelque, mais le début de quelque chose ; ça va être le navire-amiral, mais le réseau va être renforcé au cours des prochaines années.

245

Le deuxième sous-thème, c'est de resserrer les liens entre la culture et les enjeux sociaux. Deux éléments en particulier nous semblent importants d'être mentionnés. Le premier, c'est le rapprochement avec l'école. Il se fait déjà beaucoup de choses sur le terrain entre la Ville, les arrondissements, les écoles, on n'invente rien en présentant ça. Ceci dit, ce qu'on souhaite
250 ajouter de plus.

C'est qu'au-delà de tous les projets qui existent déjà et qui s'organisent de façon spontanée ou plus organisée entre les arrondissements et les écoles, on pense qu'il faut aller plus loin et littéralement proposer aux commissions scolaires une véritable alliance stratégique qui fait que ces
255 projets-là ne seront pas seulement le résultat d'initiatives personnelles ou locales, ce qui est déjà très bien, mais qui vont s'inscrire dans quelque chose de plus large, qui vont être encouragés et qui vont peut-être même si les choses se passent bien nous permettre de générer un léger financement qui va permettre justement... qui va encourager, faciliter l'organisation de tels projets.

Donc, on parle à la fois d'optimiser les services culturels offerts aux jeunes et on pense
260 aussi en terme de raccrochage compte tenu que tous les projets axés sur les arts et la culture sont un élément important facilitant le raccrochage des jeunes.

Deuxième dimension : les enjeux sociaux, la revitalisation urbaine intégrée. La revitalisation urbaine intégrée, son principe de base, c'est que les principaux partenaires, donc, le milieu communautaire, les agences gouvernementales et privées, les intervenants municipaux agissent de manière concertée avec la population à la fois pour définir les enjeux, identifier des
265 actions et projets susceptibles d'avoir un impact réel et assurer la mise en œuvre.

Le programme de PRUI, programme de revitalisation urbaine intégrée, c'est quelque chose qui existe déjà et qui est déjà financé par le gouvernement du Québec en appui à la Ville de
270 Montréal. Les 5 premiers projets qui sont déjà en train d'être vécus si on peut dire, sur le terrain, spontanément 2 des 5 ont fait appel à des projets culturels pour créer, je dirais, le rassemblement dans 2 des 5 quartiers.

Ce qu'on s'est dit en constatant ça, c'est qu'il fallait aller plus loin là aussi. De ce point de vue-là, la Ville s'engage à mettre en place un projet culturel dans le PRUI de manière à favoriser
275 l'accès à la pratique culturelle et artistique dans les projets issus de ce programme et davantage prendre en compte la contribution de la culture au développement social de Montréal.

Le troisième élément : améliorer l'accès à la culture pour toute la population. Évidemment il y a des dimensions sociales constantes puisqu'on parle de démocratisation. On commence par mentionner les choses qu'on va continuer à faire. On parle d'abord des lieux de diffusion, important maillon entre la création et le public, et aussi, c'est important de le noter pour le milieu
280 culturel, outil essentiel pour le développement au niveau public.

285 Le réseau actuel de la Ville de Montréal s'est enrichi beaucoup dans les dernières

290 années puisqu'on compte à la fois le réseau des maisons de la culture et le réseau des lieux de diffusion des anciennes municipalités de banlieues qui étaient regroupées à l'époque sous le vocable de l'ADICAM. Ces deux réseaux sont complémentaires. On travaille depuis maintenant 3 ans l'ensemble des arrondissements avec l'appui, la collaboration de notre service à s'intégrer davantage les uns aux autres en fonction des besoins des citoyens.

295 Cela dit, malgré l'autonomie de gestion qui est reconnue aux arrondissements maintenant, il est important de noter et de savoir que l'ensemble des arrondissements fonctionnent en réseau à plusieurs fins notamment en terme d'échanges d'expertises et de communications avec le public et de travail avec les partenaires métropolitains.

300 Autre élément : loisir culturel et pratique amateur. Démocratiser la culture et toujours développer de nouveaux publics, c'est les objectifs de cet enjeu qui est sous la responsabilité essentielle des arrondissements.

L'élément qu'on souhaite mettre en valeur au cours des prochaines années, c'est la contribution des artistes professionnels à des projets réalisés avec les citoyens et de privilégier et valoriser le partenariat entre les amateurs, les professionnels et les experts reconnus.

305 Musées. Tout d'abord la Société des directeurs de musées montréalais propose à la Ville un partenariat, et la Ville annonce par cette politique qu'elle accepte ce que la Société des musées appelle la politique partenariale. Notre objectif, c'est de mettre dans cette entente l'accent sur un certain rééquilibrage culturel dans certains quartiers ciblés et sur l'éducation du public, en particulier des jeunes qui sont une préoccupation constante dans cette politique.

310 Au-delà du partenariat avec les musées montréalais, on traite d'un certain nombre de cas spécifiques, notamment des muséums de science naturelle : Biodôme, Jardin, Planétarium, Insectarium ; on traite du cas particulier de Pointe-à-Callières qui est une grande fierté pour la Ville, mais compte tenu du niveau où Pointe-à-Callières est rendu, c'est le deuxième plus important musée à Montréal en terme de fréquentation, et compte tenu de ses projets de développement, on pense qu'il va falloir avec les gouvernements reconnaître que Pointe-à-Callières est un musée national, il doit être traité comme tel alors qu'actuellement, il est financé essentiellement par des fonds municipaux.

320 Nous avons aussi pris la peine de mentionner deux autres cas qui nous semble importants, deux niveaux municipaux : le Centre d'histoire de Montréal et le Musée de Lachine qui sont pour nous des musées qui doivent obtenir un meilleur financement de la municipalité à très court terme pour améliorer leur capacité d'animation et de diffusion.

325 Deux derniers éléments en terminant, le Réseau Patrimoine Montréal qui est l'élément sur lequel on s'est entendu avec nos collègues qui sont sur la politique du patrimoine pour mettre de l'avant, les autres éléments patrimoniaux sont dans la politique du patrimoine, à cause de l'importance du Réseau en matière de diffusion.

330 En dernier lieu, la Ville toujours en matière d'accessibilité et de démocratisation s'engage à appuyer la réalisation du projet de vitrine culturelle, mais vu particulièrement sous l'angle de faire connaître des productions justement moins connues à une partie plus grande des Montréalais que ce n'est le cas actuellement.

335 Alors voilà, Madame la présidente, en quelques mots, le contenu de ce premier axe.

Mme LOUISE ROY, présidente :

340 Merci beaucoup, Monsieur Choquet. Alors, donc, je vais demander à 4 personnes parmi nos membres de groupe-témoin de réagir. Si certains d'entre vous, vous voulez passer des commentaires, je vous invite tout de suite à vous avancer au micro ou à lever votre main de telle sorte qu'on puisse aller vous chercher dans la salle.

345 Alors, Madame Mainville, de la Commission scolaire, quelles sont vos pratiques actuelles et puis est-ce qu'on a choisi les bonnes approches ? Quelles sont nos forces et nos faiblesses ? Allez-y, on vous écoute.

Mme LOUISE MAINVILLE :

350 Vous comprendrez que pour nous à la Commission scolaire de Montréal, entendre parler de bibliothèque, c'est quelque chose d'extrêmement intéressant d'autant plus qu'on en parle comme une application dès cette année, on ne reporte pas.

355 Vous savez que le ministre Reed a débloqué un 60 millions récemment pour essayer de renflouer un peu les bibliothèques, mais c'est un partenariat 2/3-1/3, ce qui fait qu'en difficulté économique quand on a à fournir le dernier tiers pour pouvoir augmenter les manuels scolaires, c'est un cadeau, merci beaucoup, mais en fonction de nos argents, des fois ça ne renfloue pas.

360 Vous dire aussi que dans nos systèmes actuels de bibliothèques scolaires, on est en train d'informatiser le tout. On avait des boîtes de livres neufs qu'on ne pouvait pas tout simplement mettre sur les tablettes parce qu'on n'avait pas le personnel, on ne pouvait pas se permettre le personnel pour les mettre sur les tablettes. Donc, pour nous, la politique qui s'en vient, la politique culturelle concernant les bibliothèques est extrêmement extrêmement intéressante, notamment par rapport aussi à l'élargissement des heures d'ouverture en terme de congé, en terme de semaine de relâche, l'été pendant les vacances souvent les parents travaillent et que les jeunes aient plus accès aux bibliothèques, je pense que c'est une initiative extrêmement intéressante.

365 En survol aussi, je vous dirais qu'en ce qui concerne le réseau du patrimoine, vous en avez parlé tantôt, c'est une bonne initiative d'autant plus que la Commission actuellement, la Commission scolaire est en train de regarder aussi son patrimoine scolaire, élaboration d'un musée scolaire aussi à Montréal. Donc, ça aussi, c'est bien enclenché question de pouvoir

370 identifier nos édifices historiques de nos écoles, tout ça.

Puis une vitrine culturelle, bien, je pense que nos écoles sont de grands producteurs de culture et ce sont des choses qui sont mis de l'avant beaucoup beaucoup tout ce qui concerne... on fait beaucoup de théâtre, on fait beaucoup de poésie, de littérature, dans les écoles et des lieux
375 de diffusion avec la Ville de façon très ciblée, je pense que ce serait extrêmement apprécié. On aura à élaborer certainement des partenariats. Donc, je pense que pour nous, la coopération devrait être excellente entre les réseaux.

Je sais qu'il y a beaucoup de projets intéressants, puis vous le disiez tantôt, qui se font par les arrondissements, mais ce n'est pas partout. Ce n'est pas infusé de façon systématique, ça dépend toujours un peu des personnes en place, puis je pense que si on a un coup de pouce de la
380 grande Ville pour le systématiser un peu plus, je pense que ce serait super intéressant. C'est 78 000 artistes qu'on a à la Commission, alors, je pense qu'il y aura moyen de faire des créations pas mal intéressantes.

385

Mme LOUISE ROY, présidente :

Alors, je relancerais la balle à madame Préfontaine. Avant de vous donner la parole, permettez-moi simplement de soulever peut-être une interrogation. En lisant la politique et en regardant l'importance que la Ville accorde à cet investissement dans les bibliothèques, on pourrait
390 se demander si la Ville n'est pas en train de prendre la place du ministère de l'Éducation. Vous avez parlé un peu de ce que vous faisiez, Madame Mainville, mais est-ce que si la Ville met autant d'argent, c'est énormément de sous, puis on ne sait pas encore comment on va faire pour aller chercher tous ces sous-là, ça va s'échelonner sur plusieurs années, j'imagine... je dis on ne sait
395 pas comment faire, je me fie aux élus, mais quand même...

Est-ce que ça peut vouloir dire que le ministère de l'Éducation va limiter ou décroître les investissements dans les bibliothèques scolaires, puis que ce sont les citoyens avec leur chapeau de payeurs de taxes qui vont assumer ça ? Comment ça va fonctionner tout ça ? Alors, je vous
400 lance la balle, Madame Préfontaine.

Et peut-être un petit élément de plus. Je ne sais pas si je me suis trompée, mais j'ai lu dans les journaux que le ministère de l'Éducation coupait les programmes d'investissement dans les loisirs culturels à l'école, en plus.

405

Mme NATHALIE PRÉFONTAINE :

C'est ça, mais par contre, je pense qu'il y a eu des annonces aussi concernant les bibliothèques scolaires il n'y a pas si longtemps. Je ne me rappelle pas à quel palier.

410

Mme ARIANE ÉMOND :

C'est le gouvernement provincial.

Mme NATHALIE PRÉFONTAINE :

415 C'est du provincial, c'est ça.

Mme LOUISE ROY, présidente :

420 Alors, parlez de vos pratiques, mais réagissez à tout ça en même temps. Ensuite, on passera la parole à quelqu'un d'autre. Je vous invite à venir au micro si vous voulez. Allez-y.

Mme NATHALIE PRÉFONTAINE :

425 On a des sons de cloche un petit peu contradictoires de la part des gouvernements à des plus hauts niveaux. Mais pour en revenir à la CSDM, aux écoles en particulier, je pense que définitivement comme vous disiez, dans beaucoup d'arrondissements déjà, il y a des liens extraordinaires qui se font au niveau du partenariat école-bibliothèque.

430 C'est sûr par contre au niveau municipal, notre vocation première demeure le public en général, la population en général. Donc, il faut essayer de trouver une façon de collaborer qui va nous permettre de répondre à tous ces besoins-là.

435 Vous parlez du projet d'école communautaire tantôt. Dans notre quartier en tout cas, à Parc Extension, c'est vraiment quelque chose qui nous réunit tous le projet d'école communautaire. La bibliothèque Parc Extension se trouve à côté de l'école primaire de Barthélemy-Vimont, c'est sûr qu'on est en lien constant, les projets n'arrêtent pas de fuser concernant l'école communautaire.

440 L'école communautaire, c'est le projet d'école qui veut rassembler les organismes et les institutions autour de l'école ; l'école étant vue comme plutôt les enfants et les familles, on parle des enfants et leur famille. Donc, c'est des projets qui vont chercher pas mal toute la population du quartier.

445 Alors, c'est ça. Dans notre cas, je sais que c'est déjà pas mal en marche et puis ça rejoint pas mal tout le monde, y compris la maison de la culture, la bibliothèque, les organismes communautaires, etc.

Mme LOUISE ROY, présidente :

450 Est-ce que de votre côté à part les jeunes, il y a d'autres cibles que vous vous êtes fixés ? Parce que dans la politique, on parle d'améliorer l'interculturalisme, de permettre le dialogue entre les cultures, on parle de la possibilité, donc, de développer le loisir culturel et pratique amateur.

Quel écho on fait à tout ça dans les bibliothèques municipales ? Forces et faiblesses.

455 **Mme NATHALIE PRÉFONTAINE :**

Oui. Les faiblesses, c'est sûr que pour rejoindre une population comme dans Parc Extension, il faut se retrousser les manches parce que inévitablement les gens ne parlent pas nécessairement toujours français, parfois même pas anglais... souvent même pas anglais. Donc, 460 on est confronté tout de suite à un problème culturel de langue : on ne se comprend pas. Donc, vous pouvez imaginer... on use beaucoup d'imagination pour essayer de rejoindre ces gens-là.

Donc, déjà en partant c'est quelque chose. Bon. C'est sûr qu'on veut les rejoindre. On veut les rejoindre non seulement pour communiquer avec eux, mais pour qu'eux aussi nous 465 communiquent leurs besoins. Ce sont des populations souvent qui sont en mode de survie comme on dit, donc, ce sont des gens qui pour eux, la culture va peut-être passer après le fait de manger, le fait de comprendre ce que leurs propres enfants veulent leur communiquer quand ils vont à l'école et tout ça, en terme de langue et tout ça.

Donc, disons que c'est quelque chose qui demeure à l'esprit au niveau du partage culturel, 470 sauf qu'il y a peut-être des préoccupations qui demeurent autres au départ dans un cas comme un quartier comme Parc Extension. On pourrait penser que dans Côte-des-Neiges aussi le problème peut se poser peut-être avec une moindre mesure, mais...

475 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

O.K.

480 **Mme JUDY GOLD :**

Est-ce qu'il existe des liens entre les bibliothèques et les commissions scolaires et les groupes communautaires pour rejoindre les communautés culturelles de Parc Extension ?

485 **Mme NATHALIE PRÉFONTAINE :**

Oui. Justement, il y a beaucoup de tables de concertation à Parc Extension sur lesquelles on est, on siège. Par contre, les tables de concertation, souvent ça regroupe beaucoup de monde, des fois on peut être une vingtaine ou vingt-cinq partenaires autour d'une table ; souvent ça va être des grandes directives qui vont être données en général, mais est-ce que vraiment côté pratique il 490 y a des choses qui se développent concrètement ? Ça peut prendre un petit peu de temps. Donc, il y a des sous-comités qui se créent, puis là, c'est là qu'on essaie de plus travailler avec...

Mme JUDY GOLD :

495 Des partenariats directs, bibliothèques-écoles ? Ou bien bibliothèques-groupes
communautaires ?

Mme NATHALIE PRÉFONTAINE :

500 En fait, tous ces gens-là se retrouvent ensemble. Mais il faut essayer de trouver peut-être
plus dans la pratique comment on peut se rejoindre un petit peu plus précisément parce que c'est
ça qui fait peut-être un peu défaut.

505 Mais il y a toujours des projets, comme par exemple avec l'école montréalaise, des projets
qui vont super bien, mais ce sont peut-être des petits éclats qu'on peut retrouver, mais sans
nécessairement avoir une ligne directrice, là. C'est ça. Ça, ça peut peut-être manquer un peu,
mais je pense que c'est sur la bonne voie.

510 Il faut dire que dans chacun des quartiers, il y a une dynamique un petit peu particulière.
Chez nous, la bibliothèque vient d'ouvrir, ça fait 2 ans, donc, on est un petit peu témoin en même
temps qu'on agit, mais on est en train de regarder un peu tout ce qui se passe. Parce qu'il y a
beaucoup de choses, il y a beaucoup d'initiatives dans les quartiers ; il ne faut pas penser qu'il ne
se passe rien : ça bouge beaucoup.

Mme LOUISE ROY, présidente :

515 Madame Émond, est-ce qu'on peut vous entendre sur les forces et les faiblesses de la
pratique actuelle de la coopération en vue de l'accessibilité pour tous ?

Mme ARIANE ÉMOND :

520 C'est une question à 5 000 \$. Moi, j'aimerais ça attirer l'attention sur deux enjeux qui à
mon avis sous-tendent toute la mise en œuvre de la coopération future qu'on peut voir dans ce qui
nous est livré aujourd'hui.

525 La première chose, je pense qu'il faudrait que la Ville nous explique bien «cette politique
émane de la Ville centrale.» Monsieur Choquet l'a bien dit, à partir de maintenant, il y a une
grande autonomie de gestion dans les arrondissements, madame en a parlé. Comment cette
politique qui vraiment offre un certain nombre de visions intéressantes véritablement va être
appliquée dans les arrondissements ? Parce que les arrondissements restent, si j'ai bien compris,
530 relativement rois et maîtres de l'application qu'ils pourront en faire. Et ceci est quelque chose
qui préoccupe énormément les milieux culturels.

La deuxième chose, et toujours dans cet esprit de coopération, je serais la dernière à

535 dire que de donner autant d'argent aux bibliothèques qui sont en effet le fer de lance de la Ville en
matière culturelle, on peut comprendre qu'au plan politique, ce soit extraordinairement intéressant
d'arriver avec des engagements forts auprès des bibliothèques, parce que les élus dans chacun
des arrondissements trouvent là aussi un peu de chair culturelle, mais reste que de manière
générale, et dans les premières lignes de cette politique on nous dit : Vous savez, Montréal n'a
pas d'argent. Cette politique offre un certain nombre d'avenues, mais il va falloir trouver l'argent.

540 Alors moi je me dis, ça, c'est deux gros enjeux qui vont faire en sorte qu'on va accoucher
de quelque chose ou pas avec ce projet de politique de développement culturel, qui n'est pas un
plan de développement culturel qui en principe est là pour nous donner la vision et la première
vision qu'on nous dit, c'est : On est en retard et on va mettre à niveau nos bibliothèques.

545 Moi, je veux bien, mais je pense qu'une vision de la culture pour une métropole culturelle
dont on rêve tous, c'est peut-être autre chose que de dire «La première chose qu'on va faire, c'est
qu'on va mettre à niveau nos bibliothèques.»

550 Encore une fois, je le répète, ce n'est pas parce que je n'ai pas conscience qu'il y a beaucoup de
rattrapage à faire, mais il me semble que c'est prendre les choses par un petit morceau.

555 Je vais revenir sur un dernier élément. Monsieur Choquet a parlé de l'importance de
raffermir les lieux de diffusion parce qu'il est important de faire en sorte que les gens aillent,
apprécient, goûtent l'offre culturelle si diversifiée à Montréal. À mon avis, pour rejoindre les jeunes,
les communautés culturelles, et c'est notre avis à Culture Montréal, il n'est pas question
uniquement de valoriser ou de publiciser ou de donner encore plus d'offres, mais de trouver une
façon de rapprocher les gens qui ne bénéficient jamais de la culture, et c'est l'immense majorité de
nos concitoyens.

560 On parle à Montréal, sans doute il y a 70% des gens qui n'ont jamais accès à la culture ;
si on enlève la radio et la télé, c'est à peu près ça. On peut dire qu'il y en a 40% qui vont dans les
bibliothèques, bon, mais de manière générale, les gens, pour une immense majorité d'entre eux,
ils ne vont pas dans les maisons de la culture, ils ne vont pas au théâtre, ils ne vont pas... parce
que plusieurs des choses qu'on leur propose ne sont pas en lien avec ce qu'ils connaissent.

565 Alors moi, j'applaudis le fait qu'on veuille rapprocher les artistes de la population, et ça,
c'est un élément qui est fondamental à mon avis, non pas pour que les artistes professionnels
aillent accompagner la population dans le développement de leur initiative créatrice, mais à mon
avis pour que les artistes fassent des grands projets de création accompagnés par les gens, un
peu comme La Tohu le fait par exemple. Ça, je pense que c'est encore plus important. Que les
gens comprennent c'est quoi le travail des artistes et y contribuent dans un quartier et en soient
valorisés.

575 Ça, il me semble que la politique offre un bon lieu, une bonne ouverture là. Mais par rapport aux lieux de diffusion, je suis persuadée que ce qu'il faut, c'est aussi valoriser des nouvelles pratiques alternatives, tout ce qui est l'émergence. Parce que du côté des communautés culturelles, il y en a du monde là et il va falloir aller les chercher en valorisant ce qu'ils font bien plus qu'en essayant de leur offrir des pièces de théâtre ou des activités pour lesquelles ils ont peu de sensibilité. Voilà.

580 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

585 Alors là, on a beaucoup de réactions d'un seul coup. J'aimerais ça avoir des réactions aux réactions de madame Émond à la fois au niveau de l'application de la politique dans les arrondissements, les sous qui ne sont pas là, qu'il va falloir aller trouver, le rapprochement des artistes professionnels et les citoyens dans cette perspective qui est un peu à l'inverse de celle qu'on a l'impression de lire dans la politique.

590 Alors, est-ce que j'ai des réactions là-dessus ? Oui, Monsieur. Voulez-vous vous identifier ?

595 **M. BRUNO ROY :**

Bruno Roy, écrivain.

595 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

600 J'ai oublié de dire, et c'est très important, ensuite je vous donne la parole. Tout ce qu'on raconte ici est enregistré et va faire l'objet de transcription et ça se retrouve sur internet. Monsieur Roy, c'est à votre tour.

605 **M. BRUNO ROY :**

Du seul fait que je suis un écrivain, j'assume.

605 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

D'accord.

610 **M. BRUNO ROY :**

Il y a beaucoup de choses. Évidemment ma première réaction, c'est parce que j'ai entendu que les bibliothèques, c'était juste un petit morceau, on comprendra que je réagisse. Ça suppose aussi une définition de la culture, c'est entendu, une vision de la culture quand on dit que les bibliothèques, c'est un petit morceau. Et je pense que là, on se trompe. On se trompe.

615 Et moi, je me réjouis personnellement qu'on en fasse une priorité.

Par contre, par rapport aux bibliothèques, j'aurais deux choses à dire. La première ne concerne pas directement la Ville de Montréal, mais c'est une conséquence, c'est madame Mainville qui m'y faisait penser.

620 Les 60 millions que Québec doit donner, bravo, il était temps. Le problème, comme tous les autres budgets précédents concernant les montants attribués aux bibliothèques, on sait très bien que les commissions scolaires sont autonomes -je fais un parallèle avec les arrondissements, mais bon - elles sont autonomes. Or, ces budgets-là, il faut qu'ils soient dédiés, or, ils ne le sont pas. C'est ça le problème entre autres dans les bibliothèques scolaires, c'est que
625 les montants prévus pour l'achat de livres peuvent servir à autre chose si la commission scolaire le décide.

Alors là, il y a un problème. Il y a des sous, mais ils peuvent servir à autre chose. Moi, je pense que s'il y avait un travail d'influence de la Ville de Montréal sur ça, je pense que c'est entre
630 autres là, essayer d'obtenir... On va prétexter évidemment l'autonomie des commissions scolaires, c'est d'ailleurs un problème.

La deuxième remarque que je ferais...

635 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Voulez-vous aller chercher une réaction de madame Mainville là-dessus ?

M. BRUNO ROY :

640

Si elle veut. Elle va sûrement être d'accord avec moi, je pense.

Mme LOUISE MAINVILLE :

645

Je suis tout à fait d'accord avec vous. Mais souvent, de plus en plus, c'est des projets qui sont dédiés cependant, ça veut dire que c'est vraiment une enveloppe fermée qui est utilisée exclusivement à cette fin.

M. BRUNO ROY :

650

Ce n'est pas ce que monsieur André Gagnon me disait.

Mme LOUISE MAINVILLE :

655

En tout cas, qu'elle soit ouverte ou fermée, avec l'état des lieux de nos bibliothèques, c'est certain que c'est une enveloppe que nous déciderons de dédier, ça, il n'y a aucun doute là-

dessus.

M. BRUNO ROY :

660

La deuxième remarque que je ferais, si Montréal prenait l'initiative de financer, etc., est-ce que Québec ne serait pas tenté de ? Moi, je pense que oui, la tentation va être là, mais il faudrait que le gouvernement résiste ; s'il est responsable, il faudrait qu'il résiste. Et là, je ne suis pas sûr.

Mme LOUISE ROY, présidente :

665

Là, expliquez-vous. Là, ce n'est plus clair ce que vous dites, là.

M. BRUNO ROY :

670

Ça m'apparaît clair. Vous avez vous-même parlé tantôt que si Montréal aide financièrement les bibliothèques, c'est bien ce que vous avez dit ?

Mme LOUISE ROY, présidente :

675

Tout à fait.

M. BRUNO ROY :

680

Est-ce qu'il n'y a pas comme conséquence de la part du gouvernement du Québec de se retirer ?

Mme LOUISE ROY, présidente :

685

C'est ça. Et vous, vous dites qu'il devrait faire ça ?

M. BRUNO ROY :

690

Non ! Je dis que ça va être la tentation du gouvernement du Québec de se retirer. Alors, il ne faudrait pas qu'il se retire.

Mme LOUISE ROY, présidente :

695

D'accord.

M. BRUNO ROY :

Il me semblait avoir été clair, mais bon.

Mme LOUISE ROY, présidente :

700

Vous savez, dans les doubles négations, peut-être que c'est moi qui n'ai pas su vous suivre.

M. BRUNO ROY :

705

Mais là, je vais faire une remarque. Il ne faudrait pas la prendre ni personnelle, elle n'est pas méchante. J'ai entendu tantôt «dans les commissions scolaires, 78 000 artistes», la prochaine étape, ça va être que tous les élèves sont des artistes ? Ce que je veux souligner par là, c'est qu'il faut faire attention dans la définition d'un artiste, dans la définition d'un artiste professionnel, dans la définition aussi de la pratique.

710

Et là, je me permets de faire le commentaire ici, c'est que moi je pense effectivement qu'il faut ouvrir, il faut démocratiser, mais en même temps, il ne faudrait pas que ce soit au détriment d'une pratique professionnelle. La notion de démocratisation de la culture vient entre autres, et on me dira si je me trompe, parce que je trouve que Montréal est très influencée dans sa vision pour définir la culture par Culture Montréal, ce qui n'est pas un mal en soi, mais ce que je souhaiterais, c'est que Montréal ait d'autres visions de la culture qui ne soient pas axées que sur ça.

715

Parce que ça a comme effet, et je sais que Culture Montréal lorsque ç 'a été fondé, il y a eu un débat entre les professionnels et Culture Montréal, je pense que Culture Montréal a fait beaucoup de progrès à ce niveau-là, a fait une réflexion qui a permis d'avancer, mais je pense qu'il ne faudrait pas conclure que la démocratisation passe uniquement par la pratique amateur. Je pense que la démocratisation, c'est avoir accès aussi à la culture et à la création, mais pas seulement à la créativité. Moi, je pense que dans le document, on confond création et créativité.

720

725

Une dernière remarque...

Mme LOUISE ROY, présidente :

J'ai envie de... attendez un petit peu.

730

M. BRUNO ROY :

Oui, vous avez le droit.

735

Mme LOUISE ROY, présidente :

Quand on parle par exemple de maillage, dans la politique quand on parle de maillage entre artistes professionnels, groupes-citoyens, maillage entre pratique amateur, les artistes amateurs et les artistes professionnels, on semble dire qu'effectivement ce qu'on souhaite, c'est

740

que les artistes professionnels viennent aider les groupes amateurs à faire des choses ou les citoyens à. Madame Émond l'a placé un peu à l'inverse. Vous, votre perspective dans le but de permettre une plus grande accessibilité se situerait où ? Comment on fait pour faire le lien entre...

745

M. BRUNO ROY :

750

755

Si on prend les journées de la culture, il y a cette volonté de faire le maillage entre les artistes professionnels et... moi, ce que je souhaiterais, c'est qu'il y ait un étude de ça, voir si vraiment ça se fait, ou si ce n'est pas illusoire. Je me pose la question. Je n'ai pas d'affirmation catégorique. Il reste que mon sentiment, c'est que... prenons les journées de la culture qui ont entre autres cet objectif, je ne sais pas s'ils réussissent. Il y a une illusion quelque part. Il y a une illusion quelque part, mais il faudrait qu'il y ait une étude qui permette de voir si mon intuition est juste. Je ne sais pas si j'ai raison, mais il me semble que la notion de culture et de démocratisation glisse vers une espèce de conception morale des choses, pour le bien du peuple... Tu sais, la culture, c'est la culture ; la création, c'est la création.

760

La culture n'a pas pour objectif d'évangéliser le monde ; des fois, il y a comme un discours moral derrière la notion de démocratisation de la culture.

Mme LOUISE ROY, présidente :

765

D'accord. Je vais vous laisser faire votre troisième commentaire, puis je reviendrai à vous, Madame Sicuro.

770

M. BRUNO ROY :

C'est un commentaire très général. C'est par rapport au document, mais c'est plus une question que je pose, cela dit, il me semble que quand on parle du développement de la culture dans le document que j'ai lu, c'est beaucoup axé sur le développement économique de la culture et que l'objection de démocratisation de la culture est autre chose, et je ne vois pas le lien entre les deux.

775

Je ne vois pas le lien entre les deux. Ça m'apparaît des énoncés de principe, mais je ne vois pas concrètement comment vous allez procéder, surtout quand on sait qu'il y a un manque d'argent. Alors, comment vous allez... juste pour terminer, quand on parle de développement économique de la culture, habituellement c'est lié aux grands festivals, à l'industrie de la culture. C'est dans ce sens-là que je me pose des questions. Il me semble qu'il y a une contradiction. Mais peut-être que j'ai tort. En tout cas, je me réserve le droit d'avoir tort.

780 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

On pourrait aller chercher une réponse de la part de monsieur Choquet. Ramassez votre question en une phrase.

785 **M. BRUNO ROY :**

Oui, mais c'est parce que j'ai dit plusieurs choses.

790 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

C'est ça.

M. BRUNO ROY :

795 C'est sur la dernière vous voulez ?

Mme LOUISE ROY, présidente :

800 Quand vous dites «*à la fois la démocratisation de la culture, ce n'est pas ça ou quand on parle de culture, on parle de culture... On ne sait pas comment vous allez mettre ça en œuvre.*» C'est quoi votre question ?

M. BRUNO ROY :

805 Quand vous parlez d'accès à la culture, concrètement ça veut dire quoi ? C'est ça que je n'arrive pas à comprendre, sinon une intention, une belle intention même ajoutée d'une certaine éthique, c'est bien.

810 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Ça, c'est bon. Monsieur Choquet, avez-vous des cibles qui nous aideraient à comprendre qu'est-ce que *accessibilité à la culture* veut dire ? Dans votre esprit, votre vision de l'accessibilité à la culture, elle se traduirait comment pour qu'on puisse en avoir une compréhension un peu concrète ? Bonne chance.

815 **M. BRUNO ROY :**

C'est plus l'accès au loisir culturel qu'à la culture. C'est ça mon sentiment.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

820

Monsieur Roy, on a eu de nombreux échanges dans le passé, on va en avoir encore. Je ne suis pas sûr d'être complètement d'accord avec vous. Au-delà de ça, pour répondre à la question, premièrement, oui, l'économie est présente, mais il me semble qu'on a quand même essayé de faire un petit peu le tour de la question d'abord du point de vue des enjeux de solidarité sociale et d'accès.

825

De façon plus pointue, non, ce n'est pas que du loisir culturel, encore que je sens dans l'expression *loisir culturel* un certain... il me semble qu'on regarde ça un petit peu de haut. Quant à nous, il faut se rappeler que nous ne sommes pas un gouvernement, nous sommes une administration municipale qui tente de développer une vision plus large que le cercle de sa municipalité, mais il ne faut jamais oublié que notre mission de base en matière culturelle, c'est l'accessibilité.

830

Et dans ce sens-là, les bibliothèques, le loisir culturel, la pratique artistique amateur et l'accès le plus large possible aux lieux de diffusion culturelle qui nous présentent des artistes professionnels - on se rappelle que le mot *artiste professionnel* ne veut pas dire *riche*, un artiste professionnel, c'est un citoyen qui essaie de gagner sa vie avec son art ; il ne réussit pas tout le temps, mais il a un statut professionnel - et ce sont ces artistes-là qu'on présente dans les maisons de la culture localement au bénéfice des citoyens.

835

840

Ces éléments-là, l'accès aux musées, etc., pour nous, on essaie d'identifier et de renforcer autant que possible le plus grand nombre possible de canaux par lesquels les citoyens, sans avoir à traverser la ville, etc., dans leur quartier, dans leur environnement immédiat, peuvent avoir accès de façon la plus large possible aux arts et à la culture.

845

Je ne veux pas m'étendre trop, si vous avez une autre question, je peux aller plus loin, mais il me semble que c'est ça dont on essaie de faire le tour dans la question.

Mme LOUISE ROY, présidente :

850

Je reviens à ce que madame Émond disait, et vous me corrigerez si je me trompe, si j'ai bien compris madame Émond, le problème, ce n'est pas l'offre, mais c'est de rapprocher les gens qui ne bénéficient pas de la culture actuellement. Puis au fond, ce que vous nous répondez, ce que je comprends, vous me corrigerez, on essaie de couvrir le territoire, d'avoir au moins une approche de proximité, c'est sûr, pour mettre au plus de gens possible d'avoir près de chez... et de renforcer des créneaux ou des canaux de communication.

855

Mais à cet argument-là, qu'est-ce que vous répondez ?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

860 Prenons le cas des bibliothèques. Quand on dit que 43% de nos citoyens, hommes,
femmes et enfants, sont membres d'une bibliothèque publique ; dans d'autres parties de
l'Amérique du Nord, ce chiffre-là va souvent être en haut de 60%. Donc, on peut dire que c'est
extraordinaire que 700 000 personnes soient membres, mais encore faut-il... les trucs de *bench*
865 *marking*, tout ça, ce n'est pas juste bon pour les entreprises et pour les trucs économiques. Se
comparer à nos voisins, ça nous permet de voir où on est rendu.

Quand on parle d'un plan de rattrapage, ce n'est pas un plan qui est d'abord axé sur de la
construction, de la brique ou du mortier. C'est d'abord consacré à des investissements, des ajouts
de livres, des ajouts de personnes, et ces personnes-là, ce n'est pas les personnes qui vont
870 simplement étamper votre échéance dans votre bouquin, c'est des gens qui vont faire de
l'animation culturellement des lieux, des bibliothécaires qui sont spécialisés en animation culturelle,
qui vont aller chercher du monde dans leur milieu. Comme il commence à se faire des choses là-
dessus, Louise pourrait vous donner des exemples concrets de choses qui se font déjà pour pas
seulement attendre que les gens viennent, mais pour se déplacer.

875 Dans le cas des lieux de diffusion culturelle, les budgets n'ont pas été augmentés depuis
plusieurs années. Il y a des lieux qui sont déficients, il y a du travail à faire de ce côté-là. Tous
ces éléments-là favorisent une plus grande accessibilité à la culture.

880 Maintenant, on n'en est pas encore au plan d'action, on en est encore à présenter la vision
puis à la valider avec les Montréalais, mais, par la suite, on va devoir aller plus loin et évidemment
fixer des cibles et chiffrer tout ça.

Mme LOUISE ROY, présidente :

885 Je reviens encore au commentaire de madame Émond dont vous avez parlé pendant les
séances d'information, mais quand même, ici, on a un public assez informé : Comment vous allez
faire pour que ça s'applique dans les arrondissements d'une manière assez uniforme ?

890 **M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

J'attendais votre question.

Mme LOUISE ROY, présidente :

895 Et voilà. Si vous l'attendiez, il y a des dames ici que je connais qui sont prêtes à intervenir
parce qu'elles viennent des arrondissements, qui sont intéressantes aussi. Allez-y.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

900 Ce que je veux dire là-dessus, premièrement la politique qu'on vous présente, c'est une
politique qu'on a discuté - oui, ça finit toujours pas s'incarner : il y a quelqu'un qui s'assoit devant

905 le micro et qui vient d'un service corporatif - mais ce travail de rédaction, de partage, on l'a fait avec nos collègues des arrondissements et en autant que je sache, c'est une politique de la Ville de Montréal dans son ensemble, ce n'est pas la politique de quelques personnes qui annoncent ça et qui espèrent que les autres vont être d'accord.

910 Ça, c'est un premier élément. Le deuxième, et ça vaut dans le cas de bibliothèques, comme ça vaut dans le cas de la diffusion culturelle comme ça vaut sur l'ensemble des fonctions culturelles des arrondissements, moi personnellement - et c'est notre approche quant à nous - on a tendance à voir la décentralisation comme une bonne nouvelle et pas comme une mauvaise nouvelle. Parce qu'il y a dans l'ensemble des préoccupations, que je comprends tout à fait, une sorte d'idée de base qui est de dire «Vu qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent, ils vont évidemment faire la mauvaise affaire ou pas prendre la bonne décision.»

915 Moi, ça ne correspond pas à mon vécu professionnel depuis... À chaque fois qu'on s'assoit autour de la table, que ce soit la Ville ou ailleurs, j'ai toujours constaté que quand une idée a de l'allure, les gens s'y rallient et ils le font qu'ils soient obligés ou pas. Donc, moi, je ne pars pas du point de vue que vu qu'ils ne sont pas obligés, ils ne le feront pas, premièrement parce que tout le monde est partie prenante de cette politique-là : on s'est entendu là-dessus, les élus, nos collègues en arrondissement, dans les services, etc., et c'est quelque chose qu'on met sur la table collectivement.

920 C'est exact que les arrondissements ont une autonomie large de gestion et donc, théoriquement, un arrondissement pourrait décider de ne pas faire comme les autres. D'accord, 925 c'est indéniable. Mais, premièrement s'il y en a un qui ne le fait pas, puis tout le monde le fait, en partant ça veut dire que 90%, 95% de ceux qui peuvent aller dans tel sens le font, et s'il y a des gens qui ne le font pas parce que l'idée n'est pas aussi bien attachée qu'elle devrait l'être, on va en discuter et on va le régler le problème.

930 Moi, je ne pense pas, je ne sens pas, et depuis 3 ans, si les Montréalais n'ont pas vu beaucoup de changements dans le fonctionnement de la Ville malgré les aventures assez particulières qui nous sont arrivées et que vous avez pu lire un peu dans les journaux, c'est parce qu'entre les arrondissements et les services, il y a eu un travail de collaboration constant qui s'est fait dans un contexte qui était difficile compte tenu que les élus étaient en débat. Maintenant que 935 les choses sont en train de se calmer, je ne vois pas pourquoi les choses ne s'amélioreraient pas encore davantage puisqu'on est dans un contexte apaisé par rapport à ce qu'on a vécu.

940 Alors, dans le pire de la tempête, les choses se sont quand même assez bien passés ; je ne vois pas pourquoi tout à coup on tomberait dans des catastrophes absolues. Moi, en tout cas, je ne le sens pas comme ça et je pense que mes collègues non plus.

Mme LOUISE ROY, présidente :

945 Alors, j'aurais deux questions pour les gens des arrondissements qui sont ici. Je vais commencer par vous, Monsieur Lepage. D'accord ? Legault, excusez-moi. Alors, Monsieur Legault.

950 Qu'est-ce que vous avez comme réserve par rapport à la politique qui est là ? Prenons-le par le négatif ou par... par le positif, on prend pour acquis que monsieur Choquet a raison : il y a une bonne volonté, elle s'est manifestée, il y a eu de la consultation, tout ça. Mais est-ce que vous pensez que les arrondissements peuvent avoir certaines réserves ou pourraient avoir dans certains domaines couverts par la politique le besoin de se singulariser qui ferait en sorte que nous, les gens à Montréal, pourrions regarder dans 6 mois d'ici l'application qu'on ferait de la politique et se diraient : Qu'est-ce que ça a donné d'avoir une - je charrie un peu - mais qu'est-ce que ça a donné d'avoir une politique élaborée à l'échelle de la Ville puisque ça l'air d'une mosaïque à l'échelle des arrondissements, et ce n'est pas très efficace compte tenu de ce qu'on souhaitait ?
955 En terme d'accessibilité. Gardons toujours l'idée de l'accessibilité comme point de repère. Allez-y. - ensuite, Benjamin pourrait aller chercher les dames d'Outremont et puis... si vous voulez bien parler - Oui, allez-y, Monsieur Legault.

960 **M. LAURENT LEGAULT :**

965 Premièrement je dois abonder dans le même sens que monsieur Choquet, c'est-à-dire que l'élaboration de ce projet de politique a demandé une participation des arrondissements, et en autant que je puisse en témoigner, depuis le début du processus, on a été consulté, on nous a demandé d'intervenir, de réagir. Ce matin encore, la preuve, on est là bien représenté pour faire valoir le point de vue des arrondissements.

970 Mais c'est clair qu'on ne sera jamais tout à fait comblé. Ce que je veux dire, c'est que la politique culturelle pourrait à mon sens faire plus de place à l'aspect décentralisation, à l'importance de soutenir des actions hors du centre-ville. C'est très difficile de faire de la diffusion culturelle en périphérie, hors du centre-ville ; tous les spécialistes vous diront que le diffuseur a avantage à se positionner au centre-ville pour rejoindre un maximum de personnes.

975 Celui qui fait de la diffusion culturelle à Rivière-des-Prairies ou à Anjou ou à Pointe-Claire a à surmonter certains handicaps et je pense que les arrondissements ont besoin d'un appui concret de la ville-centre et du Conseil des arts de Montréal pour allumer la flamme et l'entretenir. Je pense que...

980 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Alors, l'appui concret, c'est des sous ?

M. LAURENT LEGAULT :

985 Entre autres, oui, mais ça peut être aussi de l'expertise. Ça peut être ce *know-how* que possèdent les unités centrales à tous points de vue, mais évidemment ça veut dire un peu beaucoup des ressources financières.

990 Il y a une volonté très claire dans la politique de parvenir à une mise à niveau des bibliothèques, de bonifier l'offre documentaire, plus de ressources pour les documents, à la limite plus d'activités de médiation, plus de personnel dans les bibliothèques pour répondre aux besoins du public, mais dans une certaine mesure, à mon sens, cela pourrait s'appliquer à la diffusion culturelle.

995 Je suis très sensible à ce que disait madame Émond au sujet de ce qu'on appelait les non-publics, n'est-ce pas, c'est-à-dire du public non atteint. Parce que ça, c'est vrai, vous savez, les maisons de la culture, et c'est sans doute vrai aussi pour les autres diffuseurs, ont des moyens de promotion qui sont assez aigres et quand on a des moyens de communication qui sont maigres, ben, malheureusement, c'est peut-être un peu toujours le même groupe d'individus qu'on rejoint.

1000 Si on pouvait diversifier les mécanismes de communication, les étendre, tout ça, on en viendrait peut-être à toucher de nouvelles clientèles, des clientèles qui ne sont pas naturellement acquises. Je pense que relativement à cette problématique, il y a beaucoup de travail à faire et c'est auprès des jeunes et des enfants qui, plus tard, à moyen et à long terme, pourront devenir des habitués des salles de concert ou des théâtres.

1005

Mme LOUISE ROY, présidente :

Et là, on parle de coopération plus avec les écoles ?

1010

M. LAURENT LEGAULT :

1015 Entre autres, oui, mais il peut y avoir d'autres formes aussi. Mais je vous le concède que l'action que mènent les maisons de la culture par exemple, et les autres diffuseurs dans le cadre des comités culturels, c'est fantastique et je pense que ça aura un impact pour les années à venir. C'est-à-dire que les comités culturels, en deux mots, c'est des regroupements d'écoles, de maisons de la culture et d'autres institutions d'une communauté, par exemple la caisse populaire qui va contribuer financièrement, et ça permet à des enfants d'avoir un contact régulier avec le théâtre, avec la musique.

1020

Il y a des projets comme *DécouvertesThéâtrales* qui ont été montées par les maisons de la culture avec La Maison Théâtre et qui sont basés sur une interaction constante, visite à la maison de la culture, spectacle à La Maison Théâtre, tout ça, donc, je pense que ça,

éventuellement ça va être une façon de toucher des clientèles qui ne sont pas acquises naturellement.

1025

Mme LOUISE ROY, présidente :

Alors, j'ai madame ici et puis...

1030

Mme MARCELLE PALLASCIO :

Je voudrais juste apporter un commentaire. Marcelle Pallascio, arrondissement de Lasalle. Je suis tout à fait d'accord avec ce que Laurent vient de dire, d'énoncer.

1035

Par contre, on est ici pour dire qu'on est maintenant, les arrondissements, on est partie prenante de la grande Ville de Montréal ; on a tous des lieux de diffusion, et je voudrais simplement apporter le commentaire qu'on a effectivement tous été consultés en arrondissement.

1040

Je trouve ça un petit peu dommage que dans les énoncés de la politique qu'on a sous les yeux, tantôt on dit *maisons de la culture et autres lieux de diffusion* et tantôt on dit simplement *maisons de la culture*. Je pense que maintenant tout le monde sait qu'on est tous ensemble. On devrait toujours à l'intérieur du document et des énoncés à l'avenir parler des *diffuseurs ou des lieux de diffusion culturelle des arrondissements de Montréal*, englobant par là autant les maisons de la culture que les arrondissements.

1045

Parce qu'on fait tous de l'émergence, on fait tous de la relève, on fait tous des actions précises de développement culturel chacun avec notre expertise et notre savoir bien sûr, mais je pense que maintenant le discours devrait englober tous, parce qu'en nommer un, c'est restreindre.

Je pense que maintenant, il faudrait englober tout le monde pour ne pas en échapper. Voilà.

1050

Mme LOUISE ROY, présidente :

Merci beaucoup, Madame. Oui, Madame ? N'oubliez pas de vous identifier.

1055

Monique Morval, je suis du mouvement ATD Quart Monde. C'est un mouvement de lutte contre la misère et l'exclusion et qui lutte pour l'accès au droit pour tous et notamment l'accès à la culture qui est un droit fondamental autant que l'accès à la nourriture, le logement, etc.

1060

Je pense que du point de vue des usagers les plus démunis, il me semble qu'on met fort l'accent sur l'accès aux bibliothèques alors qu'il y a quand même un million d'analphabètes et donc, ce n'est pas directement en ouvrant des bibliothèques que ces personnes-là viendront. C'est peut-être plus en essayant de donner... en travaillant du côté des enfants, mais aussi en essayant de les atteindre directement où ils sont.

1065 Et pour ça, par exemple, l'idée des bibliothèques roulantes, je pense qu'il y en a une ici dans la Ville de Montréal...

PERSONNE NON IDENTIFIÉE(DANS LA SALLE):

1070 Le *Bibliobus*.

Mme MONIQUE MORVAL :

1075 Le *Bibliobus*, c'est ça, me semble une bonne chose. Maintenant on parle aussi de maisons de la culture qui se diversifient, qui vont dans les différents arrondissements, mais il y a quand même aussi des difficultés pour les personnes d'y aller, difficulté de trajet : quelques fois, c'est trop loin, quand on a des petits enfants, qu'on est une mère monoparentale, on peut difficilement aller avec ses enfants, en plus ; difficulté de garderie : peut-être que ce serait bien d'avoir une garderie dans ces milieux-là ; difficulté au point de vue financier : quelques fois même si on donne un tarif réduit, quelques fois donner 5 \$, c'est encore rogner sur la fin du mois, 1080 quelques fois même, il n'y a pas de fin du mois possible.

Donc, il y a tous ces aspects-là qui font que peut-être il est très important de davantage aller vers, notamment des groupes communautaires, et de là... ou alors il y a par exemple des expositions de tableaux qui se sont faites dans des caisses populaires où les personnes appauvries, les personnes sur le bien-être social vont chercher leur chèque. Et pour eux, c'est un aspect très important de pouvoir comme ça avoir une espèce d'accès gratuit. 1085

Donc, là, il y a vraiment toute une concertation en partenariat avec tous les milieux y compris le milieu des affaires que l'on peut faire. 1090

Mme LOUISE ROY, présidente :

Alors, vous, Madame Morval, vous me dites que la gratuité, c'est très important et il faut sortir éventuellement les livres des bibliothèques. 1095

Mme MONIQUE MORVAL :

Oui, et ça demande une formation de la part des intervenants des maisons de la culture et des bibliothèques, mais aussi de la part des intervenants communautaires. Ça demande vraiment une concertation et il faut sensibiliser vraiment des personnes, des intervenants à cet aspect-là. 1100

Mme LOUISE ROY, présidente :

En deuxième portion, après la pause, on va essayer de regarder concrètement qui

1105 devrait faire quoi, revenir là-dessus. D'accord ?

Mme MONIQUE MORVAL :

D'accord.

1110

Mme LOUISE ROY, présidente :

Monsieur Dériger, vous aviez une question, allez-y et ensuite, ce sera à votre tour, Monsieur.

1115

M. LOUIS DÉRIGER :

Monsieur Choquet, concernant les budgets aux bibliothèques, dans la politique vous indiquez qu'il ya un million de dollars qui est fourni actuellement en services aux bibliothèques scolaires, est-ce que vous pouvez nous dire un peu en quoi ça consiste ce budget-là?

1120

Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :

Je suis l'émissaire bibliothèque. Sérieusement, nous avons fait un diagnostic de l'état du réseau des bibliothèques au cours des deux dernières années et nous avons estimé que le montant de l'aide, et je dirais plus précisément de la suppléance au réseau des bibliothèques scolaires qui est effectuée par les bibliothèques publiques à Montréal s'estime à un minimum d'un million de dollars. Quand on est pauvre, un million de dollars, c'est énorme.

1125

Et là, je dis bien «suppléance». Tout à l'heure, Madame Roy, vous disiez bibliothèques publiques, bibliothèques scolaires, c'est bien différent. Le mandat d'une bibliothèque publique, c'est un mandat qui se joue entre l'éducation, l'information, le développement culturel et le loisir culturel ; ce sont les 4 grands axes, ce n'est pas moi qui l'ai inventé, c'est l'Unesco qui l'a établi.

1130

Quant aux bibliothèques scolaires, ce sont des bibliothèques qui viennent appuyer le programme scolaire et, autant que faire se peut, développer une habitude de lecture. Dans le cas des bibliothèques scolaires à Montréal, le constat, mais je pense que je n'apprendrai rien à personne, il est très malheureux, il est déplorable, et petit à petit avec justement la décentralisation de la responsabilité aux commissions scolaires, mais aussi à chaque école, à chaque établissement, il y a des choix qui sont faits qui ne sont pas toujours heureux.

1135

On sait qu'à la Commission scolaire de Montréal, il n'y a plus un seul bibliothécaire. Ça veut dire que les choix de livres sont faits en fonction de gens qui ont beaucoup de bonne volonté, mais qui ne connaissent pas les livres, qui peuvent acheter n'importe quoi. C'est pour ça qu'on se retrouve parfois avec des livres dans les classes qui ne représentent pas la réalité, l'URSS par exemple : il est encore question dans les livres de l'URSS.

1145

On a vu aussi que des bibliothèques scolaires étaient dans des cases et qu'à l'heure du dîner dans certaines écoles secondaires, on sortait les livres des cases pour les offrir aux étudiants. Et offrir quoi ? Des livres abîmés dans un état pas tellement sympathique.

1150

Alors, il y a quelque chose de vraiment grave qui se passe dans le réseau des bibliothèques scolaires et il y a quelque chose de déplorable aussi dans le réseau des bibliothèques publiques à Montréal du fait de la disparité des ressources.

1155

Jean-Robert l'a annoncé tout à l'heure. Il y a des collections, il y a une affluence dans nos bibliothèques, il y a des heures d'ouverture, mais d'une façon très différente, trop différente à Montréal, je l'ai déjà mentionné, nous arrivons à peine à faire une moyenne parce que la moyenne ne représente pas aucun arrondissement. Alors, il faut essayer de faire non pas une uniformisation du réseau, mais un rehaussement général du réseau pour faire en sorte que le Montréalais, peu importe où il habite sur le territoire, ait accès à cette porte d'entrée sur la culture, sur l'information, sur le savoir.

1160

C'est deux champs qui sont complémentaires, mais qui doivent exister parallèlement et dont le gouvernement ne peut pas se laver les mains. Le mandat des bibliothèques publiques, il appartient aux municipalités, il n'appartient à personne d'autre. Et le mandat des bibliothèques scolaires appartient au gouvernement du Québec, il n'appartient à personne d'autre. À nous en tant que bons citoyens de faire en sorte que l'argent soit utilisé de la meilleure façon possible.

1165

Mme LOUISE ROY, présidente :

1170

D'accord. Alors, Monsieur, c'est à votre tour, ça fait longtemps que vous attendez. N'oubliez pas de vous identifier.

M. YVON-ANDRÉ LACROIX :

1175

Yvon-André Lacroix, citoyen de Montréal, bibliothécaire professionnel. Je suis retraité maintenant, mais j'étais dg à la Grande Bibliothèque du Québec.

1180

Vous allez comprendre que les bibliothèques, je pense que c'est important, mais je ne suis pas le seul. C'est le gros morceau. Je pense que les bibliothèques sont l'amorce, la prémisse à toute autre forme, je dirais, de consommation culturelle. Les Etats-Unis en sont la preuve, les pays scandinaves et les sociétés qui ont mis les bibliothèques de l'avant, les bibliothèques publiques ont bénéficié : il y a eu des retombées très positives de la part des bibliothèques.

1185

Tantôt on parlait de coopération, je pense qu'elle existe actuellement, mais je dirais comme a dit Louise, très souvent elle est professionnelle, elle est excellente, mais morcelée, artisanale, bénévole, bonne volonté. C'est déjà bon, mais je pense que ce qu'il manque dans la coopération - et j'en suis témoin, je pense qu'on en est témoin tous ici - il manque le plus important, une volonté gouvernementale qui rejoint toutes les institutions municipales, scolaires, gouvernementales ; c'est-à-dire qu'on ait une politique qu'on croit vraiment que lire, ce n'est pas

1190 un accessoire, ce n'est pas quelque chose de secondaire, mais c'est essentiel à tout citoyen pour réussir sa vie quel que soit, quel que soit le type de profession dans lequel on va aller.

1195 Alors, ce qu'il faut, c'est que de la part de nos politiciens une volonté ferme et je ne pense pas qu'on l'ait. On a une vision, on a une bonne volonté encore, je pense, dans les documents, mais qu'il y ait une volonté de tous les intervenants, tous.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1200 Qu'est-ce qui vous ferait croire... parce qu'il y a quand même 200 millions d'accrochés aux bibliothèques, qu'est-ce qui vous ferait croire qu'il y a une vraie volonté ?

M. YVON-ANDRÉ LACROIX :

1205 Bien, il faudrait qu'il y ait une vraie volonté, c'est-à-dire pas seulement au niveau de la Ville de Montréal, mais au niveau du gouvernement, de l'ensemble de tous les partenaires, puisque les bibliothèques, la force des bibliothèques, c'est aussi qu'il y ait un réseau, que toutes ces institutions-là soient aussi interdépendantes et que comme citoyen, s'il faut qu'il y ait des bons livres à la bibliothèque comme l'a souligné Louise parce que les bibliothèques scolaires ont un rôle académique ou scolaire à remplir, mais comme citoyen, il faut que comme citoyen, chaque enfant, chaque personne ait une institution où il puisse avoir accès aux documents.

1210

Mme LOUISE ROY, présidente :

1215 Monsieur Choquet, est-ce qu'actuellement vous avez un plan de match avec le gouvernement qui permettrait à monsieur ici de croire qu'à un moment donné il va y en avoir une vraie volonté d'intervention intermilieux ?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

1220 Je vais faire un bout de réponse et Louise pourra sûrement compléter si j'oublie des choses. Premièrement avant de passer à l'action, il faut faire un diagnostic. Il faut savoir de façon pointue, précise, quel est l'état de nos bibliothèques. La bonne nouvelle, c'est que ça ne commence pas cette semaine, c'est en marche depuis deux ans. Donc, je ne vous annonce pas que dans deux ans, on va savoir quoi faire. Dans les prochaines semaines, d'ici la mi-mars au plus tard, ce diagnostic va être public. Donc, tout le monde va pouvoir connaître point par point 1225 quel est l'état de chacune des bibliothèques en fonction d'un certain nombre de critères.

1230 La deuxième bonne nouvelle, il y en a quand même quelques-unes, ce diagnostic a été fait en collaboration avec le gouvernement du Québec. Donc, on ne s'en va pas leur annoncer : Voici le diagnostic qu'on a fait et on va essayer de vous intéresser à la chose. Ce bout-là aussi est déjà fait.

Donc, il y a quand même quelques acquis. Il est évident qu'un plan de mise à niveau de cette ampleur-là doit requérir l'appui du gouvernement du Québec et même possiblement du gouvernement du Canada si on réussit à trouver le programme approprié, mais minimalement du gouvernement du Québec.

1235

L'autre élément que je veux faire valoir qui est extrêmement important pour nous, et c'est important aussi de partager avec l'ensemble des citoyens des milieux culturels, c'est que pour nous, les bibliothèques, on est en train de les faire passer dans un autre club.

1240

Il y a un club sélect à la Ville, que tout le monde connaît et qui est formé actuellement à mon sens de trois membres : un de ces membres-là, c'est les infrastructures souterraines, le deuxième, c'est l'habitation et le troisième, c'est le transport en commun. Comme une table à quatre côtés, on s'est dit qu'il manquait quelqu'un assis à cette table-là et quand on entend nos élus parler des grands besoins de renouvellement de la Ville, on parle toujours des infrastructures, l'habitation ou du transport en commun.

1245

Nous, on pense que l'infrastructure d'une métropole culturelle doit être autour de la table. Donc, on ne s'en va pas chercher des sous qui seraient envoyés dans d'autres aspects du développement culturel, mais on pense que la tarte globale, surtout dans le débat sur la fiscalité actuellement qui se fait avec le gouvernement du Québec, si la tarte doit augmenter un peu, il doit y avoir une place pour les bibliothèques là.

1250

Quand on parle d'investissements de l'ampleur de ceux que vous parliez tantôt, ce sont des chiffres qui viennent du rapport Bachand, qu'on est en train de valider, c'est évident que même si on l'étale sur un certain nombre d'années, c'est des sommes qui n'ont aucune commune mesure avec ce qu'on a comme budget actuellement.

1255

Donc, il faut aller chercher les sous au même endroit où on va chercher les sous pour le transport en commun ou pour les infrastructures ou pour l'habitation.

1260

Donc, c'est important de mentionner ça que dans l'état de relative pauvreté du financement de la culture, ce n'est pas des sous qu'on va aller enlever à d'autres, il faut qu'on aille les chercher dans la tarte plus globale, en disant que le dossier culturel qui s'incarne dans ce cas-là par les bibliothèques et l'accessibilité pour tous les citoyens, il faut aussi qu'il soit à la même table que les autres éléments majeurs de la stratégie du développement de Montréal.

1265

Mme LOUISE ROY, présidente :

Est-ce qu'on parle de règlement d'emprunt dans votre esprit quand vous parlez de moyen d'aller chercher ces sous-là, ou si vous pensez à des subventions supplémentaires du gouvernement du Québec ?

1270

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

Toutes ces réponses. Parce qu'un plan de mise à niveau, c'est à la fois des nouveaux

1275 investissements dans le budget de fonctionnement et des nouveaux investissements dans le programme triennal d'immobilisation et dans les dépenses capitalisables. Il y a à la fois de la construction et de l'embauche, pour le dire comme ça, puis de l'achat de livres qui est un peu à cheval sur les deux.

1280 Donc, un plan global, ça veut dire des sous additionnels et là... je ne veux pas me répéter, c'est dans ce sens-là.

Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :

1285 Et il y a aussi - simplement pour compléter - des nouvelles façons de faire aussi. C'est finalement en faisant l'exercice d'avoir un système informatique partagé qui va permettre aux citoyens de l'ensemble de la Ville d'avoir accès aux catalogues ou à la liste de tous les livres qui sont sur le territoire montréalais ; juste le fait d'en avoir un seul plutôt que huit qui cohabitent va faire des économies substantielles.

1290 Ces économies doivent être réinvesties pour l'achat de documents, pour avoir des ouvertures étendues, mais surtout, surtout, pour faire en sorte qu'il y ait de la médiation de ces collections et l'animation de collection.

1295 Rappelons-nous le bilan de la politique de la lecture : le gouvernement du Québec a investi des millions pour que les bibliothèques achètent davantage de livres ; le ministère de l'Éducation a annoncé ça. Bilan ? Il n'y a pas eu plus de lectorat ou à peine. Pourquoi ? Parce qu'il manquait un élément majeur, un élément-clé, c'est d'avoir du personnel qui va faire la médiation, qui va justement aller vers les clientèles empêchées, qui va aller vers ceux qui ne parlent pas le français ou qui pensent que le livre, ce n'est pas pour eux.

1300 Alors ça, c'est dans notre plan d'action.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

1305 Pour boucler la boucle, dans le cas de l'harmonisation des systèmes informatiques, on a déjà plus d'une vingtaine d'arrondissements qui ont donné leur accord pour embarquer dans le projet, et les autres s'en viennent également.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1310 Alors, je vous redonne la parole et ensuite, j'ai madame derrière.

M. YVON-ANDRÉ LACROIX :

1315 En fait, l'argent, on le sait, il y a une question d'argent, mais les bibliothèques n'enlèvent

rien aux autres institutions culturelles. Je pense qu'il faut comprendre, ça prend un plus, les bibliothèques ouvrent vraiment la porte, la lecture ouvre la porte à toutes les autres activités culturelles. Ça, je pense que c'est fondamental de comprendre ça, qu'en donnant les sous, les budgets aux bibliothèques, c'est évident qu'on permet à des gens à ce moment-là en fréquentant les livres, en voyant les œuvres d'art dans les livres, chez soi, dans son intimité, on devient beaucoup plus porté à aller fréquenter d'autres institutions.

Parce que lire, ça demande un effort, aller écouter un concert, ça demande un effort, mais c'est la bibliothèque qui prépare, c'est la lecture et la bibliothèque publique qui prépare à ouvrir des portes à d'autres activités culturelles et qui permet vraiment une vraie démocratisation.

Et c'est vrai qu'ici au Québec, on est encore, à Montréal, à 40%. Pourquoi on n'aurait pas 80% comme dans les pays scandinaves ? Et c'est ça la vraie démocratie culturelle. Et ces gens, en fréquentant leur bibliothèque, c'est vrai aussi qu'ils vont aller au théâtre et écouter de la musique ailleurs.

Mme LOUISE ROY, présidente :

D'accord. Merci, Monsieur. Une dernière intervention. Il ne faut pas oublier qu'il faut parler aussi... on parle beaucoup des bibliothèques, mais il ne faut pas oublier, il y a des lieux de diffusion, il y a la pratique du loisir culturel, il y a des maillages d'artistes.

Alors, où elle était la dame qui voulait... Oui, Madame. N'oubliez pas de vous identifier.

Mme LOUISE CAYER :

Louise Cayer, chef de division culture, bibliothèque et développement social de l'arrondissement Outremont. J'aimerais quand même que vous ne preniez pas mon commentaire pour Outremont essentiellement parce que des fois, on peut penser que c'est un arrondissement qui est choyé, mais je pense qu'il faut prendre le taureau par les cornes et le voir sur l'ensemble de Montréal.

Peut-être pour répondre aux gens qui auraient des inquiétudes quant à l'application de cette politique dans les arrondissements parce que, bon, c'est un vœu du service corporatif et effectivement, on a une autonomie importante en arrondissement. Je pense que ce processus s'est développé en collaboration avec les arrondissements, c'est certain qu'il y aura modulation. C'est certain qu'à partir du moment où on applique ces grandes politiques-là en arrondissement, il va y avoir un *patchwork* important parce qu'il va y avoir nécessairement une espèce d'arrimage si on peut dire avec nos populations.

On ne s'arrime pas de la même façon à Outremont qu'on va s'arrimer à Rivière-des-Prairies qu'on va s'arrimer à Lasalle, à St-Laurent. Donc, essentiellement, il faut tenir compte

des populations qu'on desserre. Ça, c'est fondamental.

1360 Par contre, ce que les arrondissements revendiquent et continueront de revendiquer au service corporatif, c'est la possibilité de participer aux différents programmes qui sont offerts en arrondissement, parce que cette volonté de donner des outils aux arrondissements pour qu'ils puissent mettre en application cette politique, c'est sûr que ça se traduit par des programmes, des programmes qui font partie entre autres du contrat de Ville avec le gouvernement du Québec.

1365 Donc, C'est évident que quand on parle de réorganisation ou de réévaluation de ces programmes parce qu'on y est au moment où on se parle, les arrondissements veulent avoir leur place là-dedans parce qu'elles veulent pouvoir témoigner de leur réalité en arrondissement et éviter que des programmes soient parachutés en arrondissement et qu'on n'y trouve pas notre compte.

1370 Je pense qu'on est très différents les uns des autres, on était habitué à travailler ensemble, je pense que les disparités ne sont pas d'hier ni dans l'ancien Montréal, ni dans les anciennes villes de banlieue, je pense que ce respect-là, cette façon de travailler avec les différences, on l'a développé que ce soit dans nos anciennes villes ou dans l'ancien Montréal.

1375 Donc, je pense qu'il faut avoir un phénomène de confiance aussi entre le service corporatif et les arrondissements pour penser qu'on va être capable de trouver des programmes qui vont satisfaire la majorité des Montréalais.

1380 J'aimerais juste aussi ajouter au niveau de l'accessibilité, on oublie une dimension des fois importante que les diffuseurs culturels ont réalisée en arrondissement. C'est à l'accessibilité à l'œuvre elle-même.

1385 Il y a beaucoup de programmes qui ont été développés, que ce soit au niveau du théâtre de création avec notamment *Les Voyagements* qui étaient des partenaires qui étaient sur la deuxième couronne de Montréal, avec lesquels on a beaucoup travaillé parce qu'ils nous ont permis d'inclure le théâtre de création dans nos programmations, ce qui aurait peut-être été impossible sans appui.

Donc, on avait une gestion du risque qui était importante, on avait des rencontres avec les créateurs, avec les publics, pour que le public puisse apprivoiser ces œuvres-là.

1390 En danse, ç'a été la même chose ; on avait des apéros de danse, on avait des rencontres avec les artistes après. Alors, l'accessibilité, c'est aussi cette forme d'accessibilité. Je crois que c'est important si on veut aller vers les nouvelles émergences et présenter au public de nouveaux artistes de pouvoir les accompagner dans cette démarche-là. Et là-dessus, je pense que tous on été assez proactifs que ce soit auprès du jeune public avec les écoles ou avec des disciplines des fois un petit peu plus difficile d'accès.

1395

Mais oui, je suis d'accord avec madame au niveau de l'étendue, au niveau du développement social : il faut essayer de trouver des actions, cibler des groupes qui vont pouvoir avoir accès à la culture et innover en ce sens-là. On est rendu là dans notre pratique.

1400

Mme LOUISE ROY, présidente :

D'accord. En deuxième portion, on pourra voir plus concrètement qui fait quoi. D'accord. J'ai une dame derrière. Oui, Madame.

1405

Mme DIANE MITTERMEYER :

Bonjour. Je me présente, Diane Mittermeyer. Je ne vais parler qu'en mon nom. Je suis professeur à *la Graduate school of Library and Information studies* à l'Université McGill et je m'occupe de bibliothèques publiques que depuis un certain nombre d'années.

1410

Alors, j'ai quelques points à adresser et, bien entendu, j'aimerais commencer par le commentaire de madame Émond. J'aimerais encore parler du petit morceau, parce que le petit morceau pour moi, il est plus gros que ça. Dernier point, un point, j'aimerais adresser le commentaire de madame Mainville sur les bibliothèques scolaires.

1415

J'aimerais mentionner que les bibliothèques, ça prend des livres, mais comme le disait madame Labory, ce n'est qu'un début. Ce qui fait l'âme d'une bibliothèque et ce qui fait le transfert du contenu à la personne qui est le contenant disons, du contenant au contenu, c'est toute l'animation qui tourne autour, la communication du savoir, des connaissances, du loisir et de la culture et cette communication-là se fait par l'entremise d'experts. Un point qu'on adresse dans la proposition.

1420

Par contre, il faudrait peut-être réaliser que expertise bibliothèque et école, on n'a pas d'expertise dans nos écoles en terme d'expertise de bibliothécaire. Il faudrait, faute de mieux, un premier pas serait peut-être de s'assurer d'avoir l'expertise bibliothèque scolaire, bibliothécaire d'enfants dans nos bibliothèques publiques, dans chacune de nos bibliothèques publiques, parce que ça non plus, je ne crois pas qu'on ne l'ait.

1425

Alors, si on parle coopération école-bibliothèque publique et qu'on voit l'importance d'animer cette relation-là, elle doit se faire par des expertises, et l'expertise se nomme bibliothécaires d'enfants, bibliothécaires pour les enfants, qu'on n'a pas dans les écoles et qu'on n'a pas dans chacune des 56 succursales maintenant, dans chacune.

1430

Mais sur ce plan, j'aimerais peut-être aussi parler que si demain on voulait remplir nos écoles, puis on voulait remplir nos bibliothèques publiques de cette expertise, bibliothécaire d'enfants, bibliothécaire pour les enfants, qui demande une préparation spéciale, bien là, il faudrait peut-être encore parler de coopération ou de partenariat. Et il y a peut-être deux partenaires qu'on a oubliés, mais auxquels on pourrait peut-être s'adresser. C'est qu'il faudrait

1435

1440 peut-être réaliser que si demain on voulait engager toute cette expertise-là, nos deux écoles qui forment des bibliothécaires à Montréal, l'école de McGill, la mienne, et l'école de l'Université de Montréal en ce moment ne forment pas de bibliothécaires pour enfants, n'ont pas de préparation spéciale. On en avait, on n'en a plus faute de marché, faute de demande, j'imagine. Bon.

1445 Alors là, il y a peut-être un manque ; il faudrait peut-être voir là aussi, les engager, les embarquer comme partenaire ou comme plan de coopération.

1450 Mais d'un autre côté aussi, j'ai réalisé que le ministère de l'Éducation dans la formation des maîtres n'offre pas de cours à ses étudiants, à ses futurs professeurs, à ses maîtres, sur l'intégration de la bibliothèque, sur l'utilisation, l'utilisation, j'entends pas les convaincre de l'importance d'une visite à la bibliothèque, ils auraient de la misère parce qu'il n'y en a pas de bibliothèque dans nos écoles, mais comment intégrer comme instrument de connaissance, de savoir le rôle, le contenu de la bibliothèque par l'entremise de son expert, le bibliothécaire scolaire.

1455 Alors, ce serait peut-être un autre partenaire à interpeller parce que là, en ce moment, on est à défaut partout.

1460 Un autre point que j'aimerais adresser et c'est suite à un commentaire d'une dame sur les personnes analphabètes. J'ai eu l'occasion aussi de travailler avec ces groupes et j'ai eu l'occasion de publier un petit article dans la revue de l'Association canadienne pour l'analphabétisme et je crois que ça s'intitulait à peu près comme ça *Apprendre à lire à la bibliothèque municipale* ou à *la bibliothèque publique*, je crois que je l'appelais.

1465 Ce que j'aimerais mentionner ici, c'est que, et ça, c'est une autre particularité du Québec, parce que j'ai eu l'occasion de travailler à travers le Canada, au Québec au niveau de l'alphabétisation, les regroupements et tout travaillent dans des centres communautaires ou travaillent dans des écoles par exemple. J'ai déjà eu l'occasion de travailler avec des groupes de gens analphabètes qui apprenaient à lire et puis qui m'ont raconté des histoires, des histoires du genre dans une ville où il y a beaucoup de personnes qui se connaissent, ou peut-être dans un quartier même où il y a beaucoup de personnes qui se connaissent, la dame était appelée à suivre ses cours d'apprendre à lire dans une école. Bon, ça peut toujours passer. Et puis on

1470 l'encourageait d'aller à la bibliothèque scolaire. Elle allait à la bibliothèque de l'école, c'était un école secondaire ou un cégep. Et puis elle se trouve au comptoir en train d'emprunter le livre et à côté il y a son petit voisin et son petit voisin dit : «Aye ! vous lisez ça ? C'est de l'ABC. Pourquoi vous lisez ça ? Moi, j'ai lu ça quand j'étais en troisième année.» Vous comprenez le problème que ça fait ? Tandis qu'imaginer, pourquoi ne pas apprendre à lire à sa bibliothèque publique? Qui va

1475 à la bibliothèque publique, à la bibliothèque municipale ? C'est tout le monde qui sait lire. Alors, comme tout le monde, on entre la bibliothèque. Qui ressort avec des livres ? Bien, comme tout le monde, on ressort avec des livres et puis on n'a pas une pancarte dans le dos *J'apprends à lire*. Alors, c'est pour dire qu'il faudrait peut-être... je ne dirais pas les sortir, il faudrait les rentrer à la bibliothèque.

1480 J'ai travaillé avec des gens qui s'occupent des mouvements d'alphabétisation et quand je leur parle de la bibliothèque, j'ai donné des conférences, quand je leur parle de la bibliothèque, bah non, non, ils ne savent pas. *Bah non, notre groupe ne sait pas lire.* Oui, mais où est-ce qu'on lit ? C'est à la bibliothèque, il me semble. Bon.

1485 Alors, mon dernier point. On parle dans ce mouvement d'intégration des municipalités et tout, moi, dans ma pensée, je pensais à une rationalisation du nouveau réseau des bibliothèques, mais *rationalisation*, ce n'est plus à la mode. *Revitalisation* peut-être que c'est plus à la mode. On a parlé de la possibilité, Monsieur Choquet, de la possibilité d'agrandir peut-être des bibliothèques, peut-être d'en ouvrir, puis vous avez mentionné à la toute dernière minute, il y aurait de la construction dans votre plan, dans votre enveloppe. Il y en a construction et il y en a opération. D'accord.

1490 Alors, la question que je me pose, c'est : Est-ce que dans ce plan de revitalisation, il pourrait y avoir des fermetures de bibliothèques ? Parce que...

1495

Mme LOUISE ROY, présidente :

Attendez, on va aller chercher la réponse. Oui ou non ?

1500 **M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

Non.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1505

Merci.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

1510 Il n'y a pas de fermeture sauf si on en construit une nouvelle. Là, on s'entend que si on en construit une nouvelle à côté, il y en a une qui pourrait fermer, mais il n'y a pas de fermeture au sens de réduction du nombre de bibliothèques. De toute façon, c'est une décision qui relève des arrondissements, mais je n'ai pas compris nulle part qu'il y avait d'intention de ce côté-là. Au contraire quand on parle d'un plan de mise à niveau vers le haut, on ne parle pas de fermeture, on parle plutôt d'ouverture, d'agrandissement et surtout d'enrichissement de ces bibliothèques-là, en personnel et en livres.

1515

Mme DIANE MITTERMEYER :

1520 Alors ça, je suis très très très contente de l'entendre parce qu'il y a eu des fusions municipales dans d'autres provinces par exemple que j'ai suivies de très près et puis il se

pourrait que oui, en terme de rationalisation, on en ferme deux petites qui sont très près de la communauté pour en ouvrir une plus grande, mais qui va être un peu plus loin de la communauté. Je l'ai vu ailleurs.

1525

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

Juste un point. Un des avantages de la décentralisation, c'est qu'il n'y a pas quelqu'un dans un bureau justement au centre, qui regarde la carte et qui dit «Il me semble que celle-là et celle-là ont l'air un petit peu proche l'une de l'autre.» Quand les décisions se prennent en arrondissement, des choses comme ça, il y a des citoyens qui à tous les mois peuvent aller au conseil d'arrondissement en disant «On va vous expliquer : elles ne sont pas si proche que ça, puis on a besoin des deux.» Je ne vous dis pas que c'est une garantie, mais c'est plus simple, c'est souvent plus efficace de procéder comme ça que de procéder de façon centralisée.

1530

1535

La centralisation et la décentralisation ont chacun des avantages, mais il n'y en a pas un qui est le bien et l'autre qui est le pas bien.

Mme DIANE MITTERMEYER :

1540

Oui, mon cher Monsieur, vous avez tout à fait raison. Vous avez mentionné, oui, au tout début de votre présentation, vous avez mentionné *les arrondissements fonctionnent en réseau*. Et puis moi, j'aurais tendance à dire, c'est peut-être un peu là où le bât blesse parce qu'à mon avis, je crois que pour la Ville de Montréal, les bibliothèques ne peuvent pas fonctionner en réseau tel qu'un réseau de bibliothèques normalement s'entend à cause justement des arrondissements.

1545

Sur ce point, personne ne l'a mentionné, mais j'aimerais simplement attirer l'attention sur... ça s'appelle l'arrondissement Hochelaga-Mercier-Maisonneuve. Est-ce qu'on n'est pas en train de prendre des décisions qui... heureusement les médias ont eu sonner l'alerte parce qu'on ne savait pas trop, on n'avait pas entendu ce qui se passait, puis tout à coup les médias nous ont alertés. Alors, pour être consulté, il faut d'abord savoir ce qui s'en vient et puis il ne faut pas être obligé d'aller passer par ces médias pour le savoir.

1550

Mme LOUISE ROY, présidente :

1555

Attendez, Madame. Je pense que ça peut être un cas qui flotte dans l'air, peut-être que... C'est le cas, si je me rappelle bien, auquel vous faites allusion, il y a eu renvoi de bibliothécaire et répartition des heures sur des techniciens en bibliothèque, ou quelque chose du genre.

1560

Rapidement, parce que je pense qu'on est mieux de conclure, je sens que les gens ont besoin d'une pause.

Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :

1565 Tout à fait.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1570 On reviendra après.

Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :

1575 Alors, rapidement. Effectivement, l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a entrepris de faire une réorganisation et avec l'harmonisation des conventions collectives et tous les changements que ça a pu apporter, il y a effectivement deux postes de bibliothécaire qui seraient abolis, qui seraient. Je pense que justement du fait que la bibliothèque est un service de proximité et que ça se passe en arrondissement, la communauté a réagi très fortement et il y a une réflexion qui est en train de se faire dans l'arrondissement si les choix qui ont été faits sont les bons choix.

1580 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Mais dans des cas comme ceux-là, Madame Labory, est-ce que vous pouvez... est-ce que vous êtes prévenu, d'une part, au central, et d'autre part, est-ce que vous pouvez réagir de telle.... Il y a beaucoup de sourires dans la salle.

1585

Mme LOUISE GUILLEMETTE LABORY :

1590 Pas toujours. Parfois, oui, pas toujours. Dans ce cas-là, on n'a pas été prévenu à l'avance. De toute façon, ça regarde l'arrondissement, ce sont des choix qui sont faits. Mais effectivement, c'est des erreurs qui peuvent se commettre, mais il faut donner le temps aussi à la Ville de se mettre en place.

1595 Si effectivement on est alerté sur les dangers, tout le monde va faire plus attention et on a le rattrapage à faire, c'est aussi dans le travail en réseau : un réseau, ce ne naît pas spontanément, un réseau, ça se bâtit et nous sommes encore à l'étape du bâtiment.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1600 D'accord. Alors, Madame, je vous invite à conclure.

Mme DIANE MITTERMEYER :

Oui. J'aimerais conclure sur une petite note des plus positives. L'ancien réseau de la

1605 Ville de Montréal au niveau des bibliothèques depuis deux ans s'est doté d'une nouvelle bibliothèque et puis, j'aimerais tout le monde, inviter tout le monde à visiter le joyau de la couronne qui est justement Parc Extension. Une très très très belle, un modèle de bibliothèque de quartier dans un réseau, c'est la bibliothèque de Parc Extension. Franchement, elle gagne sur tous les tableaux.

1610 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Quel bel hommage, Madame. Alors, si vous voulez, on va s'arrêter pour la pause. Au retour, on va entendre madame du Conseil des arts, madame de la Tohu, des gens aussi qui veulent nous parler d'autres thèmes que celui de la bibliothèque. D'accord ? Un petit 15, 20

1615 minutes de pause.

PAUSE... REPRISE

Alors, il nous reste environ une heure, une heure et quart. Si vous le voulez bien, on a beaucoup centré nos échanges sur les bibliothèques depuis ce matin ; il nous reste plein de

1620 thèmes à couvrir, l'interculturalisme, le maillage entre artistes professionnels, artistes amateurs, on en a parlé un peu, les questions de public, je sais qu'il y a des gens de la Fédération de l'âge d'or dans la salle.

Alors, si vous voulez, on va essayer de centrer sur les thèmes qu'on n'a pas couverts encore. Ça ne veut pas dire qu'il ne peut pas arriver que certains veuillent revenir avec des

1625 choses pointues sur les bibliothèques, mais quand même.

Là, on serait rendu à regarder ensemble quelles sont les coopérations possibles à partir de nos pratiques actuelles et qui devrait faire quoi.

Par contre évidemment sur les thèmes qu'on n'a pas touchés, vous êtes toujours, si vous le

1630 souhaitez, appelés à intervenir et à commenter ce que monsieur Choquet a dit sur le contenu de la politique.

Alors, si vous voulez bien, on va entendre maintenant les membres du groupe-témoin qui ne sont pas intervenus. Je laisserais la parole en premier à monsieur Delgado, ensuite, madame

1635 Sicuro, madame Maillé et puis madame Bégin aussi de la Tohu qui a des cas biens particuliers, le cas particulier de la Tohu qui est un de nos succès dont elle peut nous parler.

Alors, Monsieur Delgado.

1640 **M. PASCUAL DELGADO :**

Merci. Je vais commencer premièrement par féliciter l'équipe de monsieur Choquet. Je sais que les bibliothèques et tout le service d'admission des bibliothèques, il y a un travail vraiment excellent en terme de gestion de la diversité culturelle linguistique. Je suis conscient de la grille des bibliothèques à travers la Ville. Il y a un effort vraiment impressionnant d'avoir les livres et les

1645 documents de toutes sortes de cultures différentes qui sont ici dans le monde de la planète.

Je veux parler en général sur certaines choses dont j'ai fait part déjà à mes collègues du conseil interculturel de Montréal par rapport à la politique culturelle, et là, je fais une analyse de l'énoncé-cadre, principe directeur de la politique culturelle, le document de juin 2003.

1650

Il y a certaines choses qui sont un peu troublantes dans le sens qu'il y a premièrement un problème de confusion sémantique entre le mot culture au sens anthropologique ou ethnologique d'un côté et le mot culture au sens esthétique si vous voulez des arts et des cultures, les beaux-arts, donc, les arts et la culture.

1655

Donc, le problème qui se pose, c'est qu'à l'heure actuelle à Montréal au sens anthropologique, Montréal n'est pas une ville monoculturelle, ni biculturelle, mais plutôt une métropole pluriethnique, pluriculturelle. On parle carrément de façon anthropologique.

1660

À l'heure actuelle, Montréal héberge plus de 140 distinctes communautés ethnoculturelles, différentes langues, différentes cultures, différentes religions, croyances et autres.

1665

Chacune de ces cultures sont aussi transmetteur de ses propres valeurs culturelles traditionnelles et il y a à Montréal des phénomènes très intéressants de transmission de culture millénaire, comme par exemple on va célébrer bientôt la Bonne Année, l'année chinois avec le Têt aussi, le vietnamien, chinois et autres asiatiques qui ont fait des efforts considérables pour valoriser leurs racines culturelles. Donc, il y a cet aspect anthropologique si vous voulez qu'on ne doit pas confondre.

1670

L'autre problème, c'est qu'il y a une contradiction entre la culture qui disons quand on prend les affaires culturelles au sens du développement des beaux-arts, des arts et de la culture.

1675

C'est clair qu'avec peu d'expection, la majorité des ressources matérielles elles-mêmes dans le domaine culturel sont présentement contrôlées ou possédées par les élites de la culture dominante. Et ça, c'est totalement normal. C'est une société de marché, il y a une évolution naturelle et organique de relations humaines qui fait que les élites de la culture auraient vraiment tendance à avoir un contrôle majeur sur les différents événements culturels comme les festivals de la musique, les ballets et autres, et c'est normal parce que c'est des relations de marché dans la vie privée.

1680

Le problème qui se pose pour moi, c'est que quand on arrive à définir une politique culturelle publique d'une métropole, on doit s'assurer que les ressources publiques soient distribuées équitablement en relation avec ses caractéristiques démographiques. Les décideurs de bailleurs de fonds octroyés aux affaires culturelles au sens des beaux-arts doivent être très prudents et doivent éviter les situations où certains individus ou organismes seront privilégiés en raison des origines ethnoculturelles pendant que d'autres sont relégués à un statut inférieur.

1685

Donc, ce que je veux dire, c'est qu'il y a deux sortes de transmission de culture, de développement des cultures. Il n'y a rien qui se passe normalement dans la société. C'est naturel, c'est organique, ça se passe et c'est pour ça que le Festival de Jazz de Montréal est une

1690 grande réussite tandis que le petit festival de la rue dans Hochelaga-Maisonneuve peut-être n'est pas vraiment une réussite. C'est simplement question de rapport des commanditaires et des consommateurs de la culture.

1695 Mais le problème qui se pose au Québec et à Montréal, c'est que les personnes qui décident sur les octrois de subvention, soit au Conseil des arts, soit à Métropolis, soit à Culture Montréal ou autres personnes qui interviennent, normalement ils voient la question des autres cultures, les personnes qui sont d'origine ni anglophone ni francophone, comme étant marginale, comme étant secondaire ou de moindre importance, ce qui fait que dans la distribution de fonds, ces événements généralement ne sont pas soutenus de façon équitable.

1700 Donc, la démocratisation pour moi, ça veut dire que ces organismes-là, ces associations-là d'autres cultures doivent tenir compte du poids démographique. À la Ville de Montréal actuellement, on est probablement plus de 30% de la population, sinon presque que 40% de personnes qui ne sont originaires ni de culture française ni de culture anglaise dans le sens anthropologique, je m'explique, et ces groupes-là devraient avoir accès à des soutiens, des ressources importantes pour ces événements culturels, ces manifestations culturelles et ces productions des arts et de la culture.

1710 L'importance là-dessus pour moi, c'est d'arriver à identifier les producteurs, les créateurs de la culture, les artistes, les musiciens, les peintres, les danseurs et autres qui sont partout dans la Ville et qu'on distingue aussi les professionnels et aussi les amateurs et la culture qui est traditionnelle de certains groupes, par rapport à la culture populaire si vous voulez. Là, il y a encore beaucoup d'ambivalence à l'heure actuelle à cause de la mondialisation et toutes sortes de valeurs esthétiques qui viennent du paradigme postmodernisme si vous voulez et toutes ces personnes qui ont parlé de la fusion et l'hybridation des valeurs qui font qu'aujourd'hui la culture populaire et l'autre culture, les beaux-arts, sont mélangés, mixés, et c'est très difficile à démêler.

1720 Mais finalement, je me réfère aussi à la question des cultures, des traditions, des anciennes cultures traditionnelles. Habituellement, par exemple dans l'énoncé, on parle un peu de faire l'hybridation, de créer... ça, je cite directement du document. «*Le contexte a créé celui d'un véritable pluralisme culturel qui met en présence des individus capables d'agir et de penser au-delà de leur culture d'origine.*» Ça, c'est dangereux. «*Seul un véritable pluralisme est en mesure d'assurer l'éclosion de formes nouvelles produites par l'hybridation, par adoption d'éléments appartenant à des cultures éloignées, mais aussi par l'élaboration de formes esthétiques issues de croisement entre la culture d'accueil et les cultures accueillies.*»

1725 Le problème qui se pose avec ça, c'est la question : Qui est le moteur ? Qui est en charge du maillage ? Qui est vraiment le groupe qui va décider sur l'hybridation ?
Donc, à moins qu'on saute, qu'on laisse de côté cette idée de régénérer la culture qui serait dans les mains des élites, et là, on oublie les valeurs culturelles des autres cultures qui sont des cultures millénaires comme celles des peuples asiatiques, africains, Moyen-Orient, etc., c'est très

1730

dangereux. Ça nous met dans une espèce d'alchimie culturelle qui est vraiment difficile de faire de façon juste et équitable.

1735 Donc, il y a deux sortes de choses. Il y a les amateurs, les artistes amateurs et créateurs nouveaux qui émanent de toutes sortes de culture à Montréal, qui peuvent être des musiciens de musique populaire actuelle, il y a des Africains, il y a des latinos américains, etc., mais il y a aussi les cultures traditionnelles, il y a la danse chinoise traditionnelle, la musique indienne, la danse indienne traditionnelle.

1740 Pourquoi pas quand on parle carrément d'appuyer la culture qu'on ne peut pas penser vraiment à soutenir ces organismes-là ? Des fois, ils sont soutenus très bien par ses propres moyens, des fois, ils reçoivent des ressources qui viennent de la communauté même. Donc, la culture chinoise est soutenue par les Chinois, oui.

1745 Mais il y a énormément de travail à faire pour s'assurer que les événements culturels et les manifestations culturelles, la transmission de ces valeurs soit soutenue avec les ressources publiques, parce que c'est des contribuables.

1750 Si 30%, 40% de la population de Montréal n'est pas d'origine française ou anglaise, c'est normal que 30%, 40% des événements de ces cultures soient soutenus par des fonds publics parce que c'est eux qui payent. O.K.

1755 Donc, c'est finalement ça que je veux dire, mais encore une fois, je sais que mes collègues de la Ville font du travail excellent, la division des affaires culturelles avec monsieur Maurice Shalom fait un travail excellent, les collègues qui essaient de *dealer* avec la gestion de la diversité et le faire avec très peu de ressources, font un travail excellent. Alors, je les félicite.

1760 Je crois que c'est une responsabilité qui revient à l'état et au Conseil des arts et autres structures, ministère de l'Éducation, ministère des Arts et Culture, de dire «Oui, on comprend que c'est une société diversifiée sur le point de vue culturel et donc, appuyons cette diversité et ne pas créer de privilège.»

Mme LOUISE ROY, présidente :

1765 D'accord. On va passer la parole à madame Maillé du Conseil des arts et ensuite à madame Sicuro et ensuite, madame Gold a une question et monsieur ici. Oui.

Mme NATHALIE MAILLÉ :

1770 Alors, pour commencer, peut-être pour répondre à monsieur, simplement dire que le Conseil des arts a, l'année dernière, au mois de mars, eu une journée de réflexion concernant les artistes des communautés culturelles et donc, depuis ce temps, il y a une délégation qui de façon régulière réfléchit et va revenir l'année prochaine avec une autre journée pour faire état un peu de toutes ces réflexions-là.

1775 Par rapport au Conseil des arts de Montréal, il serait peut-être important de faire un petit peu un rappel ; peut-être plusieurs d'entre vous savez ce que fait le Conseil, mais peut-être que pour d'autres, non. Le Conseil des arts de Montréal est une entité de la Ville qui a été créée en 1956, qui a un budget par année de 10 millions et qui soutient 250 organismes professionnels artistiques à Montréal.

1780 Le Conseil des arts de Montréal a pour mandat de soutenir la création, la production et la diffusion artistique professionnelle. On a spécifiquement deux programmes : un programme pour soutenir les artistes au fonctionnement et un programme qui touche spécifiquement la décentralisation, donc, les programmes... ce qu'on appelle les programmes de tournée.

1785 Au Conseil, on couvre plusieurs disciplines artistiques, les arts médiatiques, les arts visuels, le cinéma, la vidéo, la danse, la littérature, la musique et le théâtre. Pour chacun de ces secteurs, il y a un programme de tournée qui s'y rattache. Ce que ça représente en chiffre, et pour vous expliquer un peu annuellement ce que c'est, ça représente une cinquantaine d'organismes artistiques professionnels qui bénéficient de ces subventions. Je vais vous en citer pour que vous ayez une référence. Que ce soit l'Orchestre Métropolitain qui depuis 1988 se présente dans différents arrondissements de l'Île de Montréal, que ce soit des expositions du Musée des Beaux-arts qui sont présentées dans différents lieux culturels de la Ville, que ce soit le Théâtre de la manufacture qui présente des succès qui ont été présentés au départ au centre-ville, qui présente partout sur le territoire de Montréal, que ce soit des rencontres d'auteurs, d'écrivains dans les bibliothèques, que ce soit... hier, aux Masques, des œuvres qui ont été primées et qui circulent actuellement sur le territoire de Montréal. Donc, ça représente 50 compagnies par année, 400 événements et un million de dollars.

1800 Donc, les artistes bénéficient d'un million pour pouvoir présenter dans les 27 arrondissements de l'Île de Montréal ces événements-là. Ce programme des tournées a été mis en place en 1983. Donc, il y a plus de 20 ans, le Conseil des arts était conscient de ce besoin de décentraliser l'action artistique et que l'ensemble des citoyens de Montréal puissent bénéficier de contact avec les artistes professionnels.

1805 Le million que je vous disais tantôt, pour les artistes, c'est très important, ça représente près de 30% de l'argent que les artistes bénéficient pour se présenter dans les arrondissements de l'Île de Montréal. Donc, je vous disais les 27, les 35 diffuseurs municipaux et une centaine de lieux de diffusions par année. En chiffre aussi, par rapport aux gens qui viennent assister à ces événements, ça représente environ 100 000 personnes par année.

1810 Donc, tous les jours depuis une vingtaine d'années presque... comme j'ai dit, à chaque jour, il y a une activité qui vient du Conseil des arts, qui est payée par le Conseil et qui est présentée dans les arrondissements de Montréal.

Pour faire tout ce travail, évidemment on travaille avec les membres au Conseil des arts,

1815 mais on travaille aussi en collaboration avec des représentants des arrondissements pour
s'assurer que ce que ce qu'on leur offre réponde aux attentes des populations et ce sont donc eux,
les diffuseurs municipaux qui connaissent leur population, et ce travail en étroite collaboration
1820 permet et on s'assure que tous les arrondissements ont, en fonction de leur spécificité - parce que
c'est très inégal, un peu comme les bibliothèques, les lieux de diffusion à Montréal - donc, on
s'assure que tout le monde a accès à des œuvres qui correspondent à ce que les populations
souhaitent avoir.

Peut-être juste rappeler que depuis, donc, plus de vingt ans que le Conseil des arts
s'assure d'une décentralisation. Il y a eu au fil des années des projets, je vais en citer quelques-
1825 uns, qui ont été présentés aussi en arrondissement, des projets de résidence d'artistes avec des
compagnies comme *O Vertigo danse*, des projets *D'entrer la danse*, madame Cayer tantôt
d'Outremont en parlait. Donc, s'assurer qu'il y ait des rencontres avec les différents chorégraphes
avant, après, qui ont été faites de 1997 à 2001.

1830 Il y a eu des échanges avec l'Île de France pendant plusieurs années. On a accueilli des
grands chorégraphes comme Daniel Larrieu, le théâtre du Binôme, et ces artistes-là ont pu
présenter dans les différents arrondissements de l'Île de Montréal partout, donc de Rivière-des-
Prairies à Pointe-Claire, au nord, sud, etc., ces œuvres-là.

1835 Donc, en gros, je pense que le Conseil intervient de façon majeure. Je pense que c'est
trop peu su, trop peu connu. Il ne faut pas oublier que c'est un intervenant qui est en place et qui
travaille avec l'ensemble de l'Île depuis plus de 20 ans et que malheureusement il est trop souvent
oublié.

1840 Donc, il est précurseur dans plusieurs sphères de la vie culturelle de Montréal et il a
toujours une préoccupation pour l'accessibilité. La preuve tantôt que je faisais avec monsieur par
rapport aux communautés culturelles, on est en plein dedans, en pleine réflexion pour s'assurer
justement de jouer ce rôle-là.

1845 Simplement en finissant dire que l'ensemble des intervenants ici présents, le Conseil, on
travaille déjà en coopération ou en collaboration et puis, voilà.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1850 Merci, Madame Maillé. Madame Sicuro, avec votre expérience, pouvez-vous compléter ?
Répondre aussi peut-être à monsieur Delgado ?

Mme LOUISE SICURO :

1855 Oui, certainement. Je voudrais justement faire un lien avec ce que je voulais apporter ce
matin dans notre réflexion de démocratisation de la culture. Quand on a en 1996 pensé à créer

des journées de la culture, on était dans un moment où les gouvernements et plusieurs d'entre nous baissaient les bras sur la démocratisation de la culture ; après 30 ans d'action de démocratisation, on pouvait constater l'échec de la démocratisation de la culture.

1860

Ce qu'on a voulu faire et c'était simplement de remettre le monde de arts et de la culture dans la communauté, de favoriser la rencontre, le rapprochement entre les arts, la culture et les citoyens dans une action volontaire faite par le milieu de la culture pour amener, je dirais de passer de la démocratisation de la culture à la culture démocratique et à la culture démocratisée.

1865

Ce que monsieur Delgado disait sur le fait qu'on ne reconnaît pas les cultures autres ou populaires, c'est un des problèmes qu'on a, je pense, au Québec. C'est-à-dire qu'on est dans un rapport de... je vais dire le mot - Jean-Robert, je pense, tu n'as pas osé le dire tantôt - mais de condescendance entre ce qui est bien, ce qui est bon, et ce que les gens vivent ou comment les gens s'expriment dans leur communauté, comment les gens ont envie de faire leur vie culturelle. Et là, je ne veux pas opposer l'art et la culture professionnelle et les amateurs. Ce que je dis, c'est que tout ça, c'est un continuum et que si on ne va pas vers l'autre, si on ne va pas rencontrer les gens où ils sont, un peu comme Tohu le fait, Camille va en parler, ce n'est pas possible d'aller plus loin, de parler de démocratisation de la culture.

1870

1875

De mon point de vue, je trouve que ce qu'on ne valorise pas assez en ce moment, ce sont des actions de terrain, des actions où il y a des passeurs de culture. Je ne pense pas que c'est l'accessibilité ou la qualité de l'offre qu'on favorise la démocratisation de la culture ; je pense que c'est quand on va vers les autres et qu'on fait un travail vraiment de terrain. Ça se fait avec autant les immigrants, les nouveaux arrivés, que les gens qui sont exclus de la vie culturelle, les exclus financièrement, économiquement et tout ça.

1880

C'est pour ça que ce que madame disait tantôt par rapport entre le lien et les organisations communautaires, les organisations artistiques culturelles, les artistes eux-mêmes, ce lien-là doit être valorisé, doit être encouragé. Pour faire ça, ça prend des gens.

1885

Ça prend des gens dont on a valorisé le travail de terrain, des acteurs culturels, des agents culturels... on peut les nommer comme on veut, mais il faut absolument que ce travail-là soit développé, que ce soit dans les bibliothèques ou autres. Je pense qu'il faut aussi que ces gens-là ne soient pas nécessairement des gens du milieu de la culture, mais que ce soit des gens, des travailleurs sociaux qui ont aussi la dimension culturelle dans leur esprit.

1890

Et toute l'idée de Culture Montréal, c'est d'amener la culture ailleurs que dans ces lieux culturels. Alors, il faut qu'on arrive à faire le travail de sensibilisation et on ne peut pas le faire en restant centré sur nos propres besoins, il faut aller vraiment vers les autres.

1895

Je voudrais donner juste un exemple. Je pense à Lyon où la biennale d'art contemporain en danse et en art visuel fait un travail remarquable avec des artistes très pointus,

1900

des artistes contemporains de partout dans le monde, mais sur le terrain, dans la ville de Lyon, dans le grand Lyon, il y a des actions culturelles, qui ne sont pas regardées de haut, qui sont faites à partir d'une biennale d'art contemporain extraordinaire, et il y a des collectifs de citoyens qui travaillent avec des artistes, chorégraphes professionnels pendant 5, 6 mois et à la fin de la biennale ou pendant la biennale d'art contemporain en danse par exemple, il y a 200 000 personnes dans les rues de Lyon pour voir un défilé où se présentent des acteurs, des citoyens,

1905

de simples citoyens qui ont fait une démarche artistique avec des artistes reconnus.

1910

Juste pour montrer ça, montrer que la Maison de la danse à Lyon est une maison où il y a de l'art contemporain, de la danse contemporaine, mais aussi de la danse sociale, des cours de danse sociale, et que la Ville de Lyon, les Lyonnais, ce sont des danseurs, ils aiment danser, mais on ne fait pas de différence, on fait juste une intégration.

C'est un exemple. Parce que Lyon, on est souvent lié évidemment à Lyon, ça se passe aussi en art visuel.

1915

Je voudrais relier ça aussi au travail d'un psychiatre, Boris Cyrulnik, qui a déposé une étude dernièrement pour montrer que les problèmes psychologiques, les problèmes comportementaux des immigrants dans les régions se retrouvent souvent chez les immigrants qui ont soit renié complètement leur culture, leurs origines, en se disant «C'est fini, c'est derrière, j'en ai assez ; je m'intègre dans une société québécoise ou une autre» ou encore, ceux qui au contraire sont les extrémistes, les traditionalistes qui ne veulent absolument rien savoir du reste, et où on trouve le plus d'équilibre, les gens qui avancent, c'est ceux qui reconnaissent leur culture et qui peuvent la pratiquer, la discuter, la vivre et, en même temps, s'associer à celle dans laquelle ils sont accueillis.

1920

1925

C'est intéressant parce que là, on voit vraiment que... c'est peut-être vrai pour les immigrants, mais ce serait aussi vrai pour les jeunes dans le quartier St-Michel ou les gens à Gaspé ou de la campagne dans le milieu rural qui ont des pratiques évidemment différentes des grandes villes. Moi, je trouve que c'est très inspirant. On devrait s'arrêter là-dessus pour ne plus avoir peur d'aller vers les autres et de faire vraiment des gestes de rapprochements, des gestes de sensibilisation, mais au-delà de ça, des gestes de vraies rencontres entre les artistes et entre les citoyens.

1930

1935

Je dirais aussi que le travail de démocratisation de la culture, c'est à la culture ce que le travail contre l'analphabétisation est à l'éducation. Il y a un million d'analphabètes au Québec, - et, je ne veux pas contester tes chiffres, Ariane - mais peut-être que c'est même moins que ça, les gens qui fréquentent, et qui fréquentent assidûment la culture, qui s'abreuvent très peu au banquet que les artistes nous offrent tous les jours, c'est assez décourageant de le voir.

1940

Alors, je me dis que si on ne fait pas ce travail d'aller vers les gens, de faire vraiment un travail d'action culturelle sur le terrain, je pense qu'on passe à côté et on va garder la culture ou les arts pour une certaine catégorie de personnes qui ont accès financièrement au niveau de l'éducation et tout ça.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1945 Et ce travail serait fait par une cohorte, une sorte de cohorte nouvelle, d'agents...

Mme LOUISE SICURO :

1950 C'est un métier.

Mme LOUISE ROY, présidente :

C'est un métier.

1955 **Mme LOUISE SICURO :**

Un métier de médiateur culturel. Je ne dis pas qu'il n'y en a pas, mais il y en a très peu et c'est très peu valorisé au Québec ; on a l'impression que c'est un petit travail et c'est beaucoup plus que faire de la diffusion ou faire de l'information.

1960 Ce que je retrouve beaucoup dans la politique. Il y a des engagements formidables, il y a vraiment... on sent tout l'axe pour vouloir démocratiser, sensibiliser, mais on parle beaucoup de diffusion, on parle beaucoup d'information, de promotion, et c'est en filigrane un peu le travail de terrain, entre autres la contribution entre les artistes professionnels et les citoyens, je pense que ça, ç'aurait besoin d'être développé.

1965 **Mme LOUISE ROY, présidente :**
D'accord. Monsieur Delgado, vous vouliez ...

1970 **M. PASCUAL DELGADO :**

Je veux appuyer absolument ce que ma collègue vient de dire sur la nécessité de rapprochement et d'avoir des personnes qui vont faire le rapprochement dynamique, ce qu'en anglais on appelle l'*out reach*.

1975 Beaucoup de divisions de la Ville, on a créé un comité d'analyse de l'accès aux services et on a eu des rencontres avec différentes divisions de la Ville, et là, il y a une mission d'accessibilité. L'accessibilité en général, ça veut dire quand ils arrivent, ils arrivent, s'ils n'arrivent pas, *too bad*, tant pis.

1980 L'*outreach*, c'est différent. Le rapprochement, ça prend vraiment une volonté dynamique d'aller chercher ceux qui ne sont pas impliqués, aller frapper à la porte, faire une recherche sur c'est quoi la culture des autres, et ça, ça prend vraiment une volonté, une vision générale qui devrait être basée en générale par une politique générale de la Ville de Montréal, la métropole, plutôt que... Moi, j'ai un petit peu de problème avec la décentralisation, la situation actuelle des

1985 pouvoirs et nombre des arrondissements, parce que cette sorte de décentralisation des fois nous amène à un déséquilibre.

1990 Dans certaines régions comme Parc Extension par exemple, il y a une région où il y a un effort fait vraiment important de rejoindre les différentes cultures et travailler avec, mais il y a d'autres régions, peut-être à cause de la composition des conseils de la ville ou des personnes qui sont dans la commission qui vont décider, les décideurs, ils ne voient pas vraiment l'importance. Comment on peut à ce moment-là faire l'intégration des communautés culturelles dans la nouvelle société québécoise ?

1995 Il faut au moins qu'on ait une vision globale, et cette vision globale devrait être homogène partout sans tenir compte nécessairement du fait que peut-être en Abitibi, il n'y a pas d'immigrants ou à Hochelaga-Maisonneuve, il y a seulement 5% d'immigrants. En effet, chaque région devrait vraiment essayer de refléter le multiculturel ou si vous voulez, la pluriethnicité, pour ne pas utiliser un mot tabou, de la société québécoise actuelle.

2000 La pluriethnicité, c'est une réalité actuelle, ça ne va pas disparaître. On est à peu près 20% de la population : un de 5 québécois à l'heure actuelle n'est pas d'origine française. Si c'est ça la réalité, il faut que ce soit reflété partout dans la société, partout dans les mécanismes. L'*outreach*, je crois. Merci beaucoup.

2005 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Alors, madame Gold et ensuite, monsieur là-bas,

Mme JUDY GOLD :

2010 Justement, je voulais poser quelques questions sur cette vision globale de l'interculturalisme que monsieur Delgado vient d'aborder. Nous lisons dans le projet de politique que la Ville désire que la dynamique interculturelle s'incarne dans l'ensemble des activités municipales. Il précise en citant le rapport Bachand qu'un redéploiement des relations entre les pouvoirs publics et les différentes composantes de la population est à la base de cette initiative.

2015 Fait que j'ai deux questions à monsieur Delgado et aux autres dans la salle. Comment la dynamique interculturelle s'incarne dans l'ensemble des activités municipales maintenant ?

2020 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Monsieur Delgado ?

M. PASCUAL DELGADO :

2025

Comme j'ai expliqué tout à l'heure - merci, Judy - j'expliquais tout à l'heure qu'au conseil interculturel de Montréal, on a créé un comité de travail sur l'accessibilité aux services. On a fait depuis un an et demi à peu près six ou sept réunions, on est allé à différentes divisions de la Ville et le résultat, c'est très partagé et très hétérogène.

2030

Il y a certaines divisions qui comprennent bien la problématique, essaient de faire quelque chose avec très peu de ressources, comme la division des affaires culturelles par exemple ; il y en a d'autres qui n'ont pas du tout pensé à la question sérieusement ou il y a peut-être des efforts faits, des fois certains petits projets-pilotes qui sont plutôt de la responsabilité d'un individu qui veut faire quelque chose.

2035

Mais généralement, il n'y a pas une politique universelle, il n'y a pas ambition de la gestion de la diversité comme étant un facteur très important qui fait que, bon, les résultats sont partagés ; il y en a qui répondent pas du tout, il y en a d'autres qui répondent très bien.

2040

En terme de ressources humaines, en effet, il n'y a pas vraiment une politique même s'il y a un programme d'accès à l'égalité en emploi qui est théoriquement dans le document, mais quand on voit vraiment le résultat en terme de la composition de la fonction publique de la Ville, c'est certain que ce n'est pas tout à fait adéquat.

2045

Donc, si on regarde tous les aspects dont parlait monsieur Choquet, avoir plus de ressources d'employés, des bibliothécaires par exemple qui sont des bibliothécaires professionnelles, si on parle de la formation des employés, même dans chacune de ces divisions, il y a un manque de connaissance de l'importance de la formation interculturelle à l'interculturalisme des employés, des bibliothécaires par exemple qui seraient de différents groupes ethniques pour pouvoir vraiment comprendre qu'est-ce que ça veut dire les documents, l'art et la culture dans une communauté spécifique.

2050

Donc, même avec toutes les meilleures intentions, des fois on rate le coup simplement parce qu'il n'y a pas une vision globale de la gestion de la diversité, qui doit être vraiment le moteur principal du changement. Donc, je ne sais pas si ça répond à ta question ?

2055

Mme JUDY GOLD :

2060

Oui. Est-ce que vous croyez que le programme d'accès à l'égalité est un programme important dans cette vision globale ? Est-ce que vous connaissez le pourcentage des employés des services de développement culturel ainsi que dans les équipes du développement culturel des arrondissements qui sont issues des communautés culturelles ?

2065

M. PASCUAL DELGADO :

Je n'ai pas les chiffres vraiment en main. Je sais que c'est une proportion qui n'est pas

représentative et ça varie de division en division, de service en service. Le programme d'accès à l'égalité en emploi, j'y crois, oui, mais il faut que ce soit aussi un programme qui a une vision et un intérêt vraiment de faire changer les choses.

2070

À l'heure actuelle, théoriquement c'est là, mais la pratique n'est pas vraiment... le résultat et la pratique, ce n'est pas tout à fait à la taille vraiment de l'esprit du PAE. Donc, à l'heure actuellement, ça va très lentement. Le gouvernement du Québec vient de mettre encore une fois une autre loi ; il faut attendre de voir comment les différentes municipalités vont s'adapter par rapport à la nouvelle loi.

2075

L'autre problème qui est vraiment un peu difficile, c'est la décentralisation avec la défusion de certaines villes. Ça fait qu'on est convaincu que le programme d'accès à l'égalité dans toute la Ville sera vraiment beaucoup plus difficile à mettre sur pied parce qu'on doit vraiment tenir compte de la gestion des ressources humaines de chacune des municipalités qui sont défusionnées. Donc, ça crée vraiment une énorme barrière pour l'égalité. S'il y avait une seule ville avec une seule mission et un seul programme d'accès à l'égalité, c'est certain qu'au moins, on aurait vraiment la recherche de données, les bases de données pour savoir quelle est la disponibilité de ces actifs, quelle est la situation universelle pour la Ville.

2080

2085

Mais à l'heure actuelle, non, on n'a pas ça à cause de la défusion. C'est vraiment un danger. Ça va réduire la possibilité d'y arriver.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2090

Monsieur là-bas.

M. ANDRÉ LECLERC :

2095

André Leclerc, pdg de Karoul. Karoul est un organisme qui s'occupe de promouvoir l'accessibilité touristique et culturelle au Québec. Karoul travaille pour 15 % de la population qui a des problèmes de mobilité et ça va augmenter de plus en plus à cause du vieillissement de la population.

2100

On aimerait que dans la politique culturelle, qu'il y ait une politique exprès pour s'assurer que l'accessibilité soit, parce que c'est très complexe, il y a beaucoup d'acteurs et voudrait s'assurer que tous les secteurs soient couverts par la politique. Pour mieux positionner Montréal comme destination touristique et culturelle et peut-être devenir un modèle par rapport aux autres villes, aux autres pays.

2105

Tantôt vous avez dit dans votre intervention que Pointe-à-Callières était un modèle ; je m'excuse, mais au niveau de l'accessibilité, ce n'est pas un modèle parce que tu es obligé de ressortir par l'entrée. Vous avez manqué à un des critères d'accessibilité dans votre politique. Merci beaucoup.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2110

Monsieur Choquet, pour les gens qui ont des problèmes de mobilité entre autres, qu'est-ce que la politique prévoit ?

2115

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

2120

En fait, il n'y a pas d'éléments qui sont mentionnés dans la politique comme telle entre autres pour une bonne raison, c'est qu'il existe déjà à l'intérieur de la Ville une politique qui est en train de se mettre en place, qui est issue du Sommet. Une politique d'accessibilité qui touche non seulement les dimensions physiques, c'est-à-dire les obstacles de nature physique, que ce soit dans les rues ou dans les équipements municipaux incluant les équipements culturels, mais également les aspects qui sont liés aux communications et à l'information.

2125

À cause d'un emploi que j'ai occupé pendant 2 ans aux communications, je peux vous dire qu'on a travaillé, on a commencé à travailler et je sais que le travail se poursuit maintenant pour s'assurer que non seulement pour les personnes malentendantes ou qui ont des problèmes de vue, mais également pour d'autres types de handicaps encore plus complexes si on peut dire, il y a des mesures qui sont en train d'être mis en place en collaboration avec les arrondissements pour faciliter l'accès à l'information et aux communications.

2130

2135

Donc, ce n'est pas une politique qui s'applique spécifiquement aux arts et à la culture à la Ville, ça s'applique de façon transversale pour l'ensemble des équipements municipaux, mais un des équipements municipaux importants, c'est les bibliothèques. Donc, compte tenu de ça, peut-être qu'on aurait dû quand même le mentionner dans la politique, j'en conviens. Mais ce n'était pas par mauvaise intention, c'était plutôt parce qu'il y a déjà des choses qui se faisaient et l'objectif de la politique, c'était davantage d'expliquer ce vers quoi on s'en va et les choses qui se font moins.

2140

Mais je reconnais que c'est des choses qu'on aurait pu expliciter dans le document.

Mme LOUISE ROY, présidente :

Donc, il y a une politique en préparation en particulier pour...

2145

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

2150

Mais dans ce cas-là, elle n'est pas en préparation, elle est en voie d'être mis en oeuvre. Et dans le cas des obstacles physiques, on le sait comme Montréalais que depuis déjà bon nombre d'années par exemple aux coins des rues, le trottoir, tout ça, il y a des choses qui se faisaient, mais c'était partiel, parcellaire. Il y a également l'accès aux équipements municipaux

2155 qui commencent à s'améliorer au fur et à mesure où les années passent, mais on a voulu aller plus loin justement et aller davantage vers des dimensions culturelles qui étaient liées justement à l'information et aux communications. Donc, s'assurer que si un citoyen va dans un équipement municipal, il ait accès malgré son handicap à des équipements électroniques ou que le personnel a été formé de façon spécifique pour être en mesure de bien comprendre les besoins de chacun des citoyens.

2160 Évidemment c'est un travail de moyen terme, c'est un travail qui est long, qui est coûteux, mais à ma connaissance, ce travail-là est en marche maintenant. Ce n'est pas seulement pour dans quelques années, c'est en train de commencer à se faire.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2165 D'accord. Monsieur Roy.

M. BRUNO ROY :

2170 Parler d'accès à la culture, ça ne veut pas dire qu'on parle de culture. D'abord peut-être une précision. Le problème quand on utilise le mot multiculturel, c'est qu'il est connoté politiquement depuis Trudeau, et dans les discussions, peut-être que ça fausse certaines choses parce que moi j'ai toujours préféré interculturel parce que ça suppose un échange et multi, ça suppose mélange. Bon.

2175 Mon intervention principale porte évidemment sur le commentaire de monsieur Delgado. D'abord peut-être une introduction par rapport à ce que madame Sicuro a dit avec lequel je suis absolument en accord, c'est lorsqu'elle parle d'ouverture. Il y a même des exemples, nous, dans le domaine de la littérature où des événements sont des événements ouverts sur l'Autre, avec un grand A, qu'on pense au Festival de la littérature international de poésie, qu'on pense au Festival international de littérature organisé par l'INEQ, etc., tout ça montre qu'il y a effectivement une
2180 ouverture.

2185 Mais l'ouverture, il ne faut pas que ça devienne un discours, et c'est là que je nuancerai avec monsieur Delgado. J'ai l'impression que monsieur Delgado est dans le discours idéologique et ça, je trouve ça dangereux. Je veux juste rappeler que l'INEQ a produit un document qui s'appelle *Montréal, Ville internationale de langue française* dans lequel toute cette question que monsieur Delgado vient de soulever, nous avons réfléchi sur cette question-là et je veux juste le rappeler aux membres de la Ville.

2190 Mais il y a un principe fondamental et on peut ne pas le partager, mais je vais l'émettre quand même de façon très claire : c'est que ce n'est pas à la Ville de Montréal, ni à Québec à défendre les cultures ethniques des minorités. Pourquoi ? Parce que ces cultures-là sont majoritaires dans leur propre pays. Il ne faut pas confondre les rôles. On est ici quand on parle

2195 de la culture d'un individu, qu'il vienne de l'Irak, qu'il vienne des États-Unis ou d'ailleurs, ou qu'il vienne de Trois-Rivières ou qu'il vienne de l'Abitibi, on est dans une même dynamique quelque part si on poursuit, là, dans une dynamique d'exil.

2200 Donc, il faut faire attention là-dedans. Nous, ce qu'on dit au fond, c'est qu'il faut parler d'intégration. Moi, le document que j'ai lu de la Ville de Montréal manifeste, me semble-t-il, clairement cette volonté d'intégration dans le respect des identités ethniques. Et je ne vois pas, moi personnellement, de contradiction.

2205 La seule nuance que je ferais, c'est lorsque... je crois que c'est la proposition 40, mais je le fais de mémoire, où là, on propose un financement particulier pour les groupes ethniques. Là, il faut réfléchir parce que, on a juste à se rappeler l'expérience simplement du premier ministre Charest avec la question des subventions aux écoles juives, donc, il faut quand même avoir ça et je suis surpris d'entendre les commentaires de monsieur Delgado particulièrement dans ce contexte-là.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2210 Attendez, on va aller chercher sa réaction.

M. BRUNO ROY :

2215 Non, mais je ne veux pas de débat entre nous. Je n'ai pas fini, je n'ai pas fini.

Mme LOUISE ROY, présidente :

D'accord.

2220 **M. BRUNO ROY :**

Un point final. Il m'apparaît important de ne pas tomber dans l'idéologie parce que c'est ça qui confond la réflexion. C'est ça que je voulais dire. Voilà.

2225 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Monsieur Delgado, là-dessus. Sans entreprendre un débat.

2230 **M. PASCUAL DELGADO :**

Oui, oui. Je ne veux pas vraiment commencer un débat là-dessus. Je veux dire, je vous annonce par exemple le fait qu'on vient de commémorer, c'est le 25^e anniversaire de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec. La Charte des droits et libertés des personnes

2235 du Québec, c'est une politique émise par le gouvernement du Québec pour justement protéger les autres cultures. Il y a plusieurs articles, je vous recommande de lire la Charte des droits, surtout l'article 10 qui est la définition claire de quels sont les groupes qui sont victimes de discrimination. Ce n'est pas idéologique, c'est la philosophie, le principe de base de la Constitution du Québec.

2240 Monsieur tout à l'heure qui parlait des personnes avec mobilité réduite, les personnes ayant des handicaps, c'est un parmi d'autres groupes, et je m'excuse quand je parlais de la gestion de la diversité, je parle de la gestion de la diversité dans le sens de l'article 10 de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, qui est plus que la différence, l'équité homme, femme comment étant une valeur qui inclut la question des handicaps, qui inclut la question des
2245 origines raciales, ethniques, couleur, socio-économique, etc., même la nationalité est protégée par le gouvernement du Québec. C'est un grand monument législatif du Québec.

Et dans mes interventions, c'est ça que je voulais dire. Quand on parle d'une société pluriethnique ou pluriculturelle, vous pouvez mettre toutes les étiquettes que vous voulez, on est
2250 pris vraiment avec le défi de pouvoir savoir exister et gérer cette diversité. Le programme d'accès à l'égalité, c'est un des articles qui est donné comme un des articles de base de la Charte. La permission de protéger la culture, de protéger les valeurs des croyances religieuses d'autres cultures, c'est partie intégrale de la société.

2255 Donc, simplement je vous recommande de faire lecture. En terme d'idéologie, j'ose le dire, c'est très difficile aujourd'hui de ne pas tomber dans l'idéologie. L'idéologie de base actuelle dont on parle par rapport à la culture, ça date des écrits du docteur Camille Laurin. Camille Laurin, c'est lui qui a créé l'idée de la convergence culturelle. L'idée de la convergence culturelle est celle qui prime aujourd'hui. Quand on parle d'intégration au Québec, on parle du fait qu'il y a une culture
2260 dominante et les autres cultures sont obligées de s'intégrer. C'est ça. Alors là, on n'est pas des exilés, on n'est pas... on est des citoyens du pays.

Et comme citoyens du pays sans aucun regard de nos origines nationales, linguistiques et valeur autre, politique ou autre, nous sommes partie du Québec, nous sommes partie de la
2265 citoyenneté du Québec. Je n'aimerais pas qu'on revienne un peu à l'idée qu'il y a une espèce de race dominante, deux peuples fondateurs au Canada, il faut soit se plier à l'un ou l'autre.

2270 Donc, on est dans une planète pluriethnique. Ça, je suis convaincu, je n'ai pas d'excuse à donner à personne.

Mme LOUISE ROY, présidente :

Madame Mainville, c'est à votre tour.

2275 **Mme LOUISE MAINVILLE :**

Moi, c'était plus une réaction générale sur tous les éléments de discussion en lien avec le

projet de politique. Je pense qu'on en vient toujours à la coopération. Je pense qu'on est rendu là partout. Parce que s'il y a vraiment des groupes de coopération, arrondissement par arrondissement, avec toutes les spécialités que sont tous les gens autour de la table ici
 2280 aujourd'hui, je pense qu'automatiquement on va tenir compte des éléments plus pauvres de notre communauté, des éléments interculturels qui sont bien sûr une richesse au niveau de nos enfants, on le voit ; pour eux, se côtoyer, c'est quelque chose qu'on vit, ce n'est pas quelque chose qu'on essaie d'amalgamer, c'est quelque chose que l'on vit au jour le jour.

2285 Le cœur de tout ça se passe beaucoup beaucoup dans les écoles. Je pense que, bon, à part faire le procès des ratés au niveau des bibliothèques scolaires, au niveau des bibliothèques de la Ville, des mises à niveau et tout ça, on en revient toujours au même élément d'une espèce d'agent, de quelque chose en fait qui va lier tout ça, qui va mettre tous ces gens-là en collaboration. On parle d'un modèle d'école communautaire, on parle des modèles déjà existant.
 2290 Je pense qu'il y a des belles réussites à ce niveau-là et c'est ça qu'on doit propager. Il faut être à ces tables-là tout le monde pour le partager tant au niveau de la culture, des loisirs, des sports.

Il y a des millions de dollars qui sont investis dans tous ces niveaux-là, mais silo par silo et on se rend compte aujourd'hui que quand on fait le total, c'est ahurissant les sommes d'argent qui
 2295 ont été mises, mais les liens ne se sont pas faits, les passages ne se sont pas faits au niveau des gens qu'on voulait aller chercher. Puis c'est comme un peu un constat d'échec. On l'a vu beaucoup en sport, en loisir, on a investi des montants, mais on se rend compte qu'on n'atteint pas les cibles, les populations visées. Ça, c'est parce qu'il manque un liant qui est extrêmement important et je pense que c'est vers ça qu'on doit tendre, c'est vers ça qu'on doit aller.

2300 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Et la forme de ce lien-là, madame Sicuro parlait de cohorte d'agents, vous, vous le voyez plutôt à travers des réseaux de comités et des choses comme ça ?

2305 **Mme LOUISE MAINVILLE :**

Bien, les agents, on ne sait plus trop comment les nommer, les agents de milieu, les agents culturels, les agents de quelque chose, mais on parle de quelqu'un qui connaît sa
 2310 communauté. Et ça, ça peut être à différents niveaux. Quand on est en milieu extrêmement multiethnique, bien, cet agent-là forcément aura une connaissance des milieux de son environnement et pourra cibler les choses. Quand on veut offrir des services, encore faut-il que les personnes atteintes soient touchées et spécifiquement.

2315 On dit que la culture, c'est toujours un peu les mêmes, quand je vois les parents par exemple qui fréquentent les maisons de la culture, qui fréquentent les théâtres, qui fréquentent les expositions, ce sont toujours un peu les mêmes personnes, mais pas nécessairement ceux

qu'on veut le plus atteindre en terme d'accessibilité. Puis je pense que c'est là-dessus qu'on doit tabler sur les personnes humaines.

2320

On disait que les *biblis*, même si on a des livres, si on n'a pas personne pour faire les liens avec ce qui se passe au niveau des bibliothèques municipales, au niveau des bibliothèques scolaires, bien, c'est des personnes qu'il faut qu'ils soient là pour donner accès en ciblant peut-être certaines clientèles qui normalement n'y ont pas accès.

2325

Mme LOUISE ROY, présidente :

D'accord. Là, j'ai trois personnes qui ont demandé à intervenir. Je vais donner la parole au monsieur à gauche. Ensuite, j'aimerais ça qu'on entente madame Bégin parce que je pense qu'elle a un beau cas, elle, dont elle peut parler.

2330

Alors, monsieur, ensuite monsieur là-bas et puis il y a madame en rose là-bas. Oui. Puis madame là. O.K., allez-y.

2335

M. CHRIS HAND :

Chris Hand de la galerie Zeke's. Madame la présidente, est-ce que je peux faire mon commentaire en anglais ?

2340

Mme LOUISE ROY, présidente :

Oui, oui, absolument. Allez-y.

2345

M. KOUSSAM GALARIXIS :

I find it just interesting and a little bit disingenuous that we are having public consultation on making culture and arts accessible in Montreal when, at the very same time, the City of Montreal is triing to put an artist in jail for the art he makes. And, at which point, as long as that's happening this is...yeah, rather ridiculous.

2350

Mme LOUISE ROY, présidente :

Monsieur Choquet, voulez-vous réagir ?

2355

M. KOUSSAM GALARIXIS :

The artist's name is Peter Gibson, he's facing a hundred thousand dollars in fine, which if he cannot pay, he will be put in prison. The court date is march 29th.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2360

Monsieur Choquet.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

2365

En deux mots, parce que c'est malheureusement une question dont il faudrait parler un peut plus longtemps pour rendre justice à tout le monde, mais en deux mots, la Ville de Montréal n'a d'aucune façon l'intention de mettre qui que ce soit en prison, surtout pas pour des raisons culturelles. Je n'ai aucun doute qu'on va trouver une solution à ce problème au cours des prochaines semaines.

2370

Mme LOUISE ROY, présidente :

2375

Ça va ? Vous avez compris ? Alors, vous avez de l'appui dans la salle en tout cas, c'est évident. Bon. Alors, monsieur et ensuite madame Bégin. Monsieur, voulez-vous vous identifier, n'oubliez pas.

M. FARAD DAFFARI :

2380

La question que je veux soulever, c'est plutôt sur l'aspect général de la culture. Parce que ce que j'ai entendu et que j'ai lu dans les journaux et même dans d'autres réseaux de communication de Montréal, la culture s'identifie toujours par rapport à une ou bien un de ces éléments constitutifs de la culture. Par exemple, l'art, science ou bien d'autres horizons... Même des fois aussi, la culture, c'est identifié par les instruments constituant la culture elle-même. Par exemple la bibliothèque, le cinéma et puis...

2385

Tandis que la culture en soi, bien entendu elle est constituée par les éléments constitutifs comme science et tradition, je ne sais pas, arts, et d'autres choses, mais elle-même, elle a une complexité à l'échelle des relations systémiques des éléments constitutifs, pas à l'échelle d'un ensemble arithmétique des éléments constitutifs de la culture.

2390

Donc, la culture a un aspect beaucoup plus différent que chacun de ces éléments constitutifs. Alors, à ce moment-là, je crois bien que par rapport à cette approche de la culture, certains problèmes ne se posent plus. Par exemple, accessibilité à la culture. La culture n'est pas quelque chose disons comme un vêtement ou bien une voiture ou quelque chose que je veux avoir l'accès à l'avoir, parce que dans ce contexte, c'est moi-même qui produit la culture.

2395

2400

Alors, cette production se fait dans un milieu de communication. Puisqu'il est fait dans un milieu de communication, donc, le problème de la démocratisation de la culture aussi ne se pose plus, parce que si ce milieu de communication existe, alors, la démocratie aussi, ça vient de soi. Si ça n'existe pas, alors, il n'y a pas de démocratie.

2405 Si on a bien ancrés ces milieux de communication pour avoir une culture quelconque, alors à ce moment-là la question pour la démocratisation et l'accessibilité se posent sur la démocratisation et l'accessibilité de participation ou bien d'avoir des éléments constitutifs. Par exemple, comme on emploie à l'université, comme on emploie disons de plus en plus élargi dans la société, comme on emploie disons aller dans des spectacles, tel et tel spectacle ou bien... Mais d'autres problèmes que certains... disons le spectacle, par exemple cinéma, bibliothèque et tout ça, ce sont des... ils donnent certaines informations dans le cadre de l'individu, tandis que la culture, comme je l'ai dit, se produit dans un milieu communicationnel.

2410 Donc, à mon avis, de penser à ce milieu communicationnel et la nature de ce milieu communicationnel, ça précède disons au développement de politique même de la culture. Parce que si... avant cela, si on pense directement à la politique, ça risque d'avoir disons une approche plutôt idéologique que culturelle.

2415 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Donc, il faut trouver des moyens pour entrer en communication.

2420 **M. FARAD DAFFARI :**

Exactement.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2425 Allez donc, Madame Bégin, parlez-nous de Tohu.

Mme CAMILLE BÉGIN :

2430 Je vais vous parler de ce qu'on a fait depuis l'ouverture de la Tohu, et là, il y a plusieurs points qui convergent en fait. Pour la Tohu, l'accessibilité jalonne les trois volets de notre mission et j'aimerais y revenir.

2435 Donc, la mission de la Tohu, c'est d'une part, donc, au cœur de tout, positionner Montréal comme une capitale internationale des arts du cirque. Donc, favoriser l'émergence et favoriser la relève en cirque et favoriser aussi les arts de la rue. Donc, on retourne à la rue avec les arts forains, on retourne aux origines du cirque.

2440 Deuxièmement, contribuer à la revitalisation du complexe environnemental St-Michel, c'est-à-dire l'un des plus grands sites d'enfouissement de déchets urbains en Amérique du Nord.

Ensuite le troisième volet, qui est le volet que je vais développer davantage, c'est de contribuer à la revitalisation du quartier St-Michel. Quand on parle d'accessibilité dans un

quartier comme St-Michel, il faudrait tenir compte du profil du quartier. Donc, quelques chiffres comme ça . À St-Michel, 29% de la population n'a pas terminé un secondaire 3, c'est le plus faible taux de scolarité des 27 arrondissements montréalais ; 36% des jeunes de 15 à 24 ans ne vont pas à l'école. Pas à l'école. Le revenu moyen des familles se situe autour de 28 000 \$ par année ; 65% des résidents de notre arrondissement ne sont pas d'origine ni britannique ni française et l'arrondissement en 2001 était... l'arrondissement Villeray-St-Michel-Parc Extension regroupait la plus forte concentration multiculturelle de la Ville de Montréal.

Donc, des 100 communautés culturelles, plus ou moins, qu'on retrouve à Montréal, 75 communautés culturelles différentes ont élu domicile dans notre arrondissement. Donc, c'est sûr que la programmation, quand on dit que le problème, ce n'est pas l'offre, ça demande une réflexion approfondie quand on veut favoriser l'accessibilité de la culture dans un arrondissement comme le nôtre.

Les activités de médiation et d'animation culturelle dont on parlait sont particulièrement importantes. Nos agents de milieu, nos travailleurs de terrain, pour nous en ce moment, ça peut être... ce n'est pas nécessairement des gens d'animation et de recherche culturelle, ça peut être les gens de *Jouer, c'est grandir* dans notre arrondissement ; c'est des intervenantes qui travaillent au niveau du développement de compétences parentales ; en ce moment, c'est beaucoup elles qui travaillent avec les familles ; ces intervenantes sont mobiles dans 5 points de service du quartier St-Michel.

Parce que quand on pense à l'accessibilité à la culture dans St-Michel, aussi il faut penser à notre territoire. Notre territoire a deux immenses cicatrices, deux grandes carrières, une de 192 hectares, l'ancienne carrière Miron, et la Francon qui fait... je ne sais pas exactement la dimension, mais c'est immense. Ce qui fait que pour les gens de St-Michel-Nord, venir voir un spectacle à St-Michel, ça leur prend une heure et demie en autobus. On a besoin de travailler avec nos organisateurs communautaires dans ce temps-là parce qu'on ne peut pas mettre les billets en disponibilité et leur dire «Venez les chercher, on a des spectacles pour vous», il faut travailler avec les organisateurs pour expliquer le spectacle, susciter la curiosité et aussi diminuer un peu l'intimidation à la culture pour qu'ils s'approprient le lieu.

Donc, au niveau du cirque, si on prend notre premier volet de mission, on a décidé de retourner aux arts de la rue, aux arts forains et aux saltimbanques. C'est sûr qu'une parenté qu'on a avec notre quartier d'accueil qui est St-Michel, c'est que les artistes de cirque sont nomades. Donc, ce qu'on cherche à faire, c'est beaucoup des rencontres entre les artistes après le spectacle et les spectateurs. Entre autres à *La Luna Cabellera*, au spectacle de cirque équestre, on a ouvert les écuries : donc, après le spectacle, les spectateurs venaient rencontrer les artistes et venaient rencontrer les chevaux. Donc, ça faisait des activités familiales aussi.

2485 Une chose qu'on va chercher à développer davantage par exemple, c'est le cirque social. Donc, on a des ateliers de cirque-école dans la plupart des écoles secondaires du quartier, mais un autre enjeu, c'est que le cirque dans notre arrondissement est beaucoup associé au sport. Donc, on va travailler plutôt des cultures underground qui sont dans notre quartier. Donc, on va faire des ateliers cirque-break, cirque-hip hop et on va aller se rapprocher un peu de leur pratique pour que les spectateurs et les jeunes qu'on cherche à
2490 approcher davantage s'approprient le lieu.

Au niveau du volet environnement, beaucoup de groupes sont venus visiter le complexe environnemental St-Michel pour que ce lieu qui était une cicatrice devienne une richesse. Ça fait que déjà avant qu'on fasse quelque publicité que ce soit, le complexe
2495 environnemental St-Michel accueillait 10 000 visiteurs par année en visite professionnelle. Donc, des ingénieurs, des spécialistes du redéveloppement de sites contaminés entre autres venaient déjà visiter le site.

Donc, on a développé dans le cadre d'une entente de services avec la Ville de
2500 Montréal une programmation, une série de conférences et de visites guidées autour de l'expertise montréalaise développée dans le CESM. On a aussi mis sur pied des ateliers de recyclages créatifs, ça, c'est des ateliers en partenariat avec les écoles de notre quartier, c'est au niveau de la programmation scolaire.

2505 Au niveau du volet communauté maintenant, il y a eu énormément d'efforts de réflexion pour mettre sur pied une programmation qui corresponde aux besoins de l'arrondissement. Donc, les mois qui viennent sont une période de réflexion aussi ; on va s'asseoir avec les responsables des écoles, les responsables des organismes communautaires pour d'une part comprendre mieux nos besoins en communication de part et d'autres et mieux comprendre
2510 nos besoins de programmation surtout : à qui on s'adresse, qu'est-ce qu'ils ont envie de voir.

Donc, au niveau du volet communauté, l'activité fort du volet communautaire cette année, ç'a été la Faya. Donc, la Faya, on souhaite en faire une tradition. Parce que la Tohu est en fait un des premiers lieux de diffusion culturelle dans le quartier St-Michel. On cherchait
2515 une activité qui intègre la communauté et qui mette une expérience participative.

La Faya est une tradition importée d'Espagne, et pour cette expérience, il y a un concepteur, Faya, qui est un québécois qui vit en Europe depuis 10 ans, qui est revenu travailler au Québec et il y a travaillé avec 10 jeunes de la communauté de 17 à 24 ans qui n'avaient jamais fait ni sculpture, ni peinture, ni ébénisterie. Ils sont venu travailler avec nous.
2520 Cette activité a permis de rassembler 10 jeunes apprentis artistes, 150 bénévoles, entre autres un groupe de mères couturières qui a fait tous les costumes de la Faya et 40 artistes sur scène en break et en hip hop.

Ce spectacle a été orchestré par des animateurs justement de milieu qui sont des

2525 collaborateurs entre autres de la Ville de Montréal et des gens que la Tohu a recrutés. À ce moment-là, c'était très important de travailler avec les groupes communautaires, entre autres les intervenants auprès des jeunes toxicomanes, auprès des jeunes de la rue dans le quartier.

2530 On a aussi une série de spectacles gratuits offerts dans St-Michel, toujours dans le cadre d'une entente de services avec la Ville de Montréal. On a aussi d'autres activités comme le premier forum jeunesse de St-Michel parce qu'on s'implique aussi pas juste en culture, mais dans le chantier de revitalisation sociale et urbaine du quartier St-Michel qui est un projet qui est en collaboration avec Centraide dans le cadre du programme des *Vibrant communities*.

2535 Donc, à ce moment-là les jeunes qui viennent vers nous ont décidé ensemble d'un plan d'action. Donc, pour le quartier St-Michel, pour un peu dresser le portrait des actions à prendre pour faire de St-Michel un endroit où il fasse bon vivre.

2540 On a aussi des politiques, en fait favoriser l'accès à la culture, pour nous, ça a aussi été de favoriser l'emploi. Donc, on a une politique d'emploi local dans tous les postes de services à la clientèle. Donc, tous les postes de billetterie, d'accueil, d'ouvreurs, de services ménagers et de techniques de scène sont assurés par des organismes en économie sociale et souvent dans les postes d'accueil, billetterie, bistro, entre autres, par des jeunes de la communauté St-Michel.

2545 Donc, c'est sûr qu'à ce moment-là au niveau de l'accessibilité, on va chercher les familles ; quand on a des spectacles gratuits, chaque jeune amène avec lui son réseau voir nos spectacles.

2550 On voit aussi au niveau des services d'entretien ménager, des services de techniques de scène, on a choisi particulièrement une entreprise d'économie sociale qui s'appelle *Production Jeunesse* qui est basée dans l'arrondissement Hochelaga-Maisonneuve, mais qui va donc aller chercher des jeunes décrocheurs et les former à la technique de scène, évidemment sous la supervision d'un professionnel.

2555 Donc, ç'a été un peu les mesures qu'on a entreprises, nous, pour favoriser l'accessibilité à la culture.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2560 C'est très intéressant, je vous remercie beaucoup. Alors, j'imagine qu'on va avoir des réactions. Il nous reste encore un peu de temps. Madame Plourde.

Mme CÉCILE PLOURDE :

2565 Cécile Plourde, je suis la présidente de la FADOQ, région de Montréal. Je suis ici depuis

ce matin, j'écoute avec mes deux oreilles, mais je n'ai pas entendu une seule fois le mot «aîné». Est-ce que nous faisons partie de la Ville de Montréal ? Alors, je suis un peu déçue.

2570 Comme vous le savez, la population des aînés est en augmentation et ça va être de plus en plus flagrant. Ils sont aussi à faible revenu dans une grande partie. Pour ce qui est des arts et de la culture, ce sont les usagers, ce sont ceux qui vont aller dans les bibliothèques et ceux qui vont aller, je ne sais pas, moi, au théâtre ou des choses comme ça, mais souvent l'accessibilité est difficile soit parce que, vraiment, étant aînés, ils ne le sont pas tous, mais c'est un peu loin ou je ne
2575 sais pas, ils n'ont pas les moyens. Alors, je ne sais pas s'il y aurait des possibilités de ce côté-là d'avoir des choses un peu plus près d'eux. Pour ce qui est d'aller... c'est sûr qu'ils n'aiment pas beaucoup sortir le soir et encore moins s'émigrer au centre-ville.

2580 Moi je fais partie du secteur Villeray-St-Michel-Parc Extension et nous avons une semaine culturelle une fois ou deux par année pour les aînés, je me demande si ce ne serait pas une chose qui serait à développer dans tous les arrondissements. Nous, on est un organisme régional et c'est assez difficile de pouvoir rejoindre tous les arrondissements un par un. Alors, je me demande si à la Ville de Montréal, il n'y aurait pas une politique qui nous donnerait une porte pour être capable de rejoindre les aînés dans tous les
2585 arrondissements de l'île de Montréal ?

Mme LOUISE ROY, présidente :

2590 Attendez, on va aller chercher une réponse. Monsieur Choquet, d'abord, est-ce qu'il y a une réflexion dans le cadre de la politique culturelle, du projet de développement culturel sur la clientèle que représente les aînés ? Et en plus, madame arrive avec une demande particulière de porte de guichet unique pour aller rejoindre les aînés à travers la Ville de Montréal. Allez-y.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

2595 Premièrement, je reconnais qu'il n'y a pas dans le document... de toute façon, le document est accessible, alors on voit bien ce qui y est et ce qui n'y est pas, on n'a pas mentionné comme telle, c'est vrai, la réalité particulière des personnes âgées. De façon assez systématique, il y a une préoccupation je dirais additionnelle face aux jeunes. C'est clair.

2600 Cela dit, tel que c'est là, j'espère que c'est compris comme ça, en tout cas, moi, je vais juste vous dire notre intention tout au moins, notre intention, ce n'était pas de dire «Il faut s'occuper des jeunes au détriment de.» C'était de dire «Il faut s'occuper des jeunes en plus de.»

2605 C'est-à-dire que l'ensemble des citoyens a accès à toute une série, à une offre de service en art et culture et, en plus de ça, on pense qu'il faut accorder une certaine priorité dans le cas d'un renouvellement des publics notamment et de l'accessibilité aux arts et à la culture aux plus jeunes.

2610 Est-ce qu'il devrait y avoir une politique particulière pour les personnes âgées ? Dans certains cas, oui, encore que moi je crois que dans bon nombre d'arrondissements, il y a déjà une offre particulière, il y a déjà des priorités qui ont été définies. J'ai certains collègues dans la salle qui viennent des arrondissements qui pourraient en parler. Ma collègue, Anne Pontbriand, qui est derrière moi qui s'occupe des loisirs et de la pratique culturelle et qui s'occupe entre autres de la relation avec les organisations de personnes âgées au niveau métropolitain pourrait peut-être aussi compléter, mais je pense que c'est autour de ça qu'il faudrait...

2615 Est-ce qu'il faut là-dedans quelque chose de plus pour les personnes âgées? Nous, on est tout à fait ouvert à l'entendre et c'est pour ça qu'on est en consultation publique. Mais dans la façon dont le document a été conçu, je reconnais que nous n'avons pas mis de l'avant des aspects particuliers qui concernent les personnes âgées compte tenu entre autres que la culture étant déjà décentralisée en arrondissement, toute la dimension de proximité qui, j'en conviens, est relative parce que les arrondissements sont grands, mais il y avait déjà une sensibilité qui existe depuis un bon 20, 25 ans dans l'ensemble de l'île, d'ailleurs dans les anciennes banlieues comme dans l'ancienne ville au niveau du rapprochement.

2625 Est-ce que c'est suffisant ? Est-ce qu'il faut faire plus, etc. ? On est ouvert à vos commentaires.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2630 C'est une invitation à venir déposer un mémoire en troisième partie. Madame Pontbriand.

Mme ANNE PONTBRIAND :

2635 Effectivement au niveau de la programmation en loisir culturel, c'est chaque arrondissement qui est responsable ; la plupart des arrondissements dans leur calendrier des activités ont des activités spécifiques pour les personnes âgées, ce qui n'empêche pas les personnes âgées d'aller assister à tous les spectacles dans les lieux de diffusion ou encore dans les bibliothèques de la Ville évidemment.

2640 Au niveau du lien que vous mentionniez avec l'ensemble des arrondissements, je suis en contact avec le président de votre organisme, mais chaque arrondissement est autonome, donc, la façon dont c'est structuré, il faut contacter chacun des arrondissements pour pouvoir avoir un lien avec chaque arrondissement. On peut vous faciliter la tâche, mais c'est chaque arrondissement qui est autonome.

2645 **Mme CÉCILE PLOURDE :**

Alors, je vous remercie beaucoup et comme j'ai dit à un agent qu'on a engagé cette

2650 semaine «N'oublie jamais, les aînés, c'est l'avenir.» Merci.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2655 Moi, je vous dis, Madame Plourde : N'oubliez pas votre mémoire. Troisième partie. Alors, j'ai madame ici et ensuite, mademoiselle en avant, puis j'ai madame Morval. Madame.

Mme PAULE BEAUDRY :

2660 Oui, mon nom est Paule Beaudry. Je suis directrice générale de La Danse sur les routes du Québec qui est un organisme qui fait la promotion de la danse, mais pas simplement la promotion de la danse contemporaine à l'extérieur des centres urbains que sont Montréal et Québec, mais également travaille sur le développement des publics.

2665 Je vais évidemment intervenir sur la circulation des œuvres qui est assurée ici à la Ville de Montréal par le Conseil des arts de Montréal. C'est une première étape effectivement la circulation des œuvres et c'est très important que la population de l'ensemble de la Ville ait accès aux œuvres.

2670 Je pense qu'une deuxième étape, ce serait également avoir accès aux artistes parce que les artistes passent dans les arrondissements, dans les lieux de diffusion, passent, effectivement, vont rencontrer la population dans ce cadre-là, mais pour qu'ils aillent un petit peu plus loin, ce serait important qu'ils puissent être présents plus longtemps peut-être à travers des lieux de création, de diffusion, qu'ils aient vraiment le temps de s'installer dans un quartier, de rencontrer la population, un peu comme ça se fait à la Tohu. Donc, vraiment de pouvoir rencontrer la population, travailler des projets avec eux, vraiment, je dirais, élargir un petit peu le rêve pas juste à la diffusion, mais également à la rencontre avec la population. Voilà.

2675 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

2680 Je vous invite, Madame Beaudry, parce qu'effectivement on n'a pas beaucoup parlé de ça, la question de la résidence, des ateliers-résidences, pour les artistes dans des quartiers, je vous invite à venir au troisième atelier.

Mme PAULE BEAUDRY :

2685 Très bien.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2690 On va avoir l'occasion d'en reparler. Mais je pense que ce que vous soulevez, on aurait pu en parler pendant une demi-heure. Est-ce que c'est une bonne manière de donner accès à la culture que de permettre par exemple l'implantation d'ateliers-résidences pour les artistes dans

chacun des quartiers ? Et la Tohu nous donne un exemple, mais on n'est pas allé très loin. Alors, revenez mercredi.

Mme PAULE BEAUDRY :

2695

Très bien.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2700

D'accord ? Madame... il y avait madame ici avant vous, semble-t-il. Madame.

Mme MONIQUE KOUZAM :

2705

Monique Kouzam. Je travaille à la division Projet-réseau à la bibliothèque de Montréal. Si j'interviens, c'est parce que ça fait un an que je travaille pour la Ville de Montréal et je vous avoue avoir été émerveillée de savoir combien au niveau du service on commence à comprendre que la carte à jouer, ce n'est plus seulement la carte culturelle élitique, mais la carte du développement social et des affaires interculturelles.

2710

Je dis ça parce qu'on a réalisé vite dans les bibliothèques que pour amener les jeunes à lire et à prendre plaisir à la culture, il fallait d'abord leur donner du pain et combien de jeunes enfants viennent à la bibliothèque sans même avoir mangé et les bibliothécaires se sentent, elles le font avec plaisir, de leur offrir des toasts avec du beurre de *peanuts*.

2715

Alors, ce que je veux dire, c'est que je trouve que c'est très important tout ce qu'on offre comme services. Pour toutes les clientèles empêchées, il y a quelque chose qui se fait, peut-être que ça se fait de façon très discrète, mais ça se fait. Par exemple, il y a un programme contact qui va dans les CLSC où les animatrices rejoignent les allophones qui ne savent pas lire, les enfants, et elles mettent des livres à leur disposition pour leur permettre d'apprendre l'avantage de lire et ensuite amènent les mères de famille qui sont coupées de tout contact à la bibliothèque.

2720

2725

Il y a *Mots partagés* qui est un genre de club de lecture entre les allophones et les gens du pays. Il y a les livres dans la rue où on va l'été dans les parcs, lire des livres dans les quartiers où il y a les HLM. Il y a des services extérieurs qui sont offerts aux personnes âgées et les personnes à mobilité réduite de prêts de livres par la poste. Alors, je suis sûre que tout ça n'est pas connu.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2730

Non.

Mme MONIQUE KOUZAM :

Ça se fait de façon très discrète, mais ça existe. C'est peut-être notre faute de ne pas faire de la promotion, mais ça va venir.

2735

Un autre élément que j'aimerais souligner, c'est que je suis d'origine égyptienne, de nationalité canadienne, de cœur québécois et de mentalité universelle. Et ça se passe très bien. Ce qui aide la cause, je me suis vite aperçue en fait quand je suis arrivée ici au Québec à l'âge de 13 ans et mon père nous a dit «Les enfants, vous allez faire tout en votre pouvoir pour aider le Québec à s'enrichir en guise de remerciement pour nous avoir accueillis.» - j'ai la larme à l'œil parce que mon père n'est plus là -.

2740

Mais ce que je veux vous dire, c'est que j'ai vite réalisé que le pays d'accueil est vraiment ouvert aux immigrants, puis qu'il fallait qu'on fasse notre part dans le sens de respecter les habitudes, la place qu'occupent les québécois. C'est leur place, il faut qu'on se fasse une place, mais sans prendre leur place et en ayant ça dans l'esprit, ça aide énormément.

2745

Je pense qu'il y a, c'est sûr, dans tout groupement culturel, il y a du fanatisme et malheureusement, ce sont les gens qui nuisent aux gens qui viennent d'autres pays, mais il y a de la place pour qu'on travaille tous ensemble en respectant surtout ceux qui sont ici au Québec, mais aussi en les enrichissant avec notre bagage, si petit soit-il, mais qui ouvre des horizons à autre chose. Et voilà.

2750

Mme LOUISE ROY, présidente :

Merci infiniment, Madame. Merci beaucoup.

2755

Mlle JULIE BEAUDOIN :

Julie Beaudoin. Je suis la présidente de la table de concertation sur la culture Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et aussi coordonnatrice générale, comité culturelle l'école et les arts dans le même arrondissement.

2760

Pour répondre d'abord à la dame de la FADOQ, je dois dire que dans l'arrondissement Mercier-Hochelago-Maisonneuve depuis près de 10 ans, il y a un festival 3^e âge qui s'organise qui est une quinzaine culturelle destinée aux gens du 3^e âge. Alors, ça prouve encore une fois que ce qui se fait en arrondissement n'est parfois pas connu au niveau global de la Ville puisqu'à une autre extrémité, il y a des activités.

2765

Mon commentaire était surtout pour rejoindre la rencontre principale aujourd'hui, surtout au niveau des suggestions des conditions pour favoriser la coopération. En fait, ce serait peut-être... c'est un souhait en fait, un vœu pieux, que dans les moyens ou dans les plans d'action, on puisse reconnaître et encourager les initiatives locales, que ce soit les comités culturels, que ce

2770

2775 soit les tables de concertation, de ne pas oublier que ces gens-là par eux-mêmes se regroupent pour travailler au développement ou au rehaussement culturel, que parfois les programmes sont plus ou moins adaptés à ces groupes-là, mais qui malgré tout essaient de pousser et de travailler à l'organisation locale, régionale, par arrondissement maintenant, puis que des fois, on a très peu de moyens pour le faire.

2780 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Donnez-nous un exemple. Donnez-nous un exemple de qu'est-ce qui vous aiderait.

Mlle JULIE BEAUDOIN :

2785 Le meilleur exemple, entre autres, je sais que la Commission scolaire de Montréal travaille sur une politique culturelle. Est-ce qu'elle va être un peu teintée de la politique globale de la Ville de Montréal ? Parce que s'il y a des iniquités ou des choses qui sont complètement contradictoires, c'est difficile de travailler ensemble.

2790 Je trouve aussi qu'il manque un peu de vision globale. Si dans chaque arrondissement chacun fait leur petit truc, c'est une chose, mais c'est difficile peut-être au milieu de s'organiser, de comparer ce qui se fait dans d'autres arrondissements aussi.

2795 C'est-à-dire qu'il y a plusieurs bonnes idées, bon, je pense à Villeray qui a son festival pour les gens du 3^e âge, ça se faisait aussi dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Alors, les exemples de succès comme ça, je pense aussi au comité culturel l'école et les arts qui existe depuis 11 ans avec plus de 23 000 spectateurs, donc élèves qui viennent voir les activités. Donc, des exemples comme ça qui ont déjà une réussite dans leur milieu, qui pourraient être cités ou repris en modèle ou quoi que ce soit pour ne pas toujours réinventer la roue un petit peu.

2800 Puis par rapport à la politique scolaire, il faudrait qu'il y ait des rapprochements pour qu'on travaille tous ensemble même si on est quand même dans nos arrondissements un peu patron de ce qu'on veut faire ou développer.

2805 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

D'accord. Madame Mainville, vous vouliez réagir ?

Mme LOUISE MAINVILLE :

2810 Oui, très rapidement. Effectivement dans l'élaboration des grands objectifs de notre politique culturelle, on a travaillé beaucoup beaucoup en regardant la politique culturelle de la Ville de Montréal et je peux vous assurer qu'en terme de grands principes, il y a une question d'accessibilité qui va être fondamentale dans notre politique, mais surtout beaucoup beaucoup

2815 comme je le disais tantôt, des arrimages. On ne peut pas fonctionner sans arrimage, sans arrimage avec ce qui se fait.

2820 Je pense que la Tohu l'a bien démontré. Qui est autour de la table ? À peu près tout ce qui bouge dans un milieu, puis forcément ça touche la culture, ça touche le sport, ça touche l'interculturalisme aussi, même indépendamment de la culture pour promouvoir des réussites ou des choses au niveau interculturel.

2825 Donc, arrimer de très très près avec la politique culturelle, ce qui est différent du gouvernement parce que dans un contexte montréalais, je pense que la politique culturelle de Montréal est incontournable par rapport à la nôtre. Alors, un arrimage garanti.

Mme LOUISE ROY, présidente :

Oui, Madame Bégin, vous vouliez réagir ?

2830 **Mme CAMILLE BÉGIN :**

2835 Oui. En fait, je veux juste compléter, peut-être taper le clou un petit peu encore. Le rôle des organismes communautaires et des directeurs d'école, ceux qui gèrent en fait l'offre, donc, le programme *Soutien à l'école montréalaise*, le programme *Agir autrement* pour les écoles secondaires, le programme *Québec en forme*, ce sont tous des programmes où on peut en fait favoriser de l'interpénétration des objectifs si on prend la peine de s'asseoir et d'un peu dresser... de tenir compte des suggestions des gens du milieu dans notre programmation.

2840 On ne peut pas programmer une pièce de théâtre sans... il faut absolument avoir l'*input* des gens à qui on s'adresse dans le territoire. C'est vraiment incontournable parce qu'on travaille avec des gens qui ont très peu de moyens. Je pense à *Mon Resto*.

2845 *Mon Resto*, c'est un organisme communautaire qui offre des repas équilibrés à prix modique et dans 5 cultures différentes. Cet organisme-là, c'est avec eux qu'on travaille beaucoup pour la distribution de billets gratuits dans le quartier. Et on travaille, on est avec leur conseil d'administration, puis on est tous assis autour de la même table de concertation.

Donc, au niveau du développement du public, c'est souvent des organismes qui ne sont pas des gens d'animation, recherche culturelle, avec qui on travaille. Voilà.

2850 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Alors, j'ai madame Morval, monsieur Roy. Ensuite, je prendrais une intervention parce qu'il est déjà malheureusement midi dix (12H10), et puis on va s'arrêter.

2855 **Mme MONIQUE MORVAL :**

Alors, très rapidement, des suggestions éventuellement pour l'accessibilité. Donc la

2860 première chose, c'est «aller vers» plutôt que d'attendre que les gens viennent. Pour ça, les exemples des livres dans la rue, des concerts dans les parcs, des prêts d'œuvres d'art. Il y a l'artothèque qui prête des œuvres d'art, on ne le sait pas, bon... pourtant il faudrait quand même le publiciser peut-être ; La Tohu aussi, toutes ces choses-là, donc, vont vers les personnes. Mais aussi accompagner les personnes, c'est-à-dire que ça demande une formation, comme vous le disiez, Madame, tout à l'heure, c'est un métier.

2865 On ne peut pas nécessairement mettre sur pied directement un métier, mais on peut au moins avoir soit des cours, soit des... comme ils ont mis à l'UQÀM, un programme de formation en éducation pour les milieux défavorisés, un certificat, mais on peut aussi au moins organiser une journée ou une fin de semaine de formation. Par exemple, on a fait ça avec des personnes de la santé publique et ç'a été positif.

2870 Je pense, favoriser, mettre en valeur le produit des profanes, même s'il ne faut pas confondre création et créativité comme disait monsieur tout à l'heure, le fait de voir en même temps ses œuvres valorisées, c'est-à-dire éventuellement exposées à un moment donné dans une maison de la culture, il y a eu ça à Interaction famille d'Hochelaga-Maisonneuve, après, ça donne le goût à ces personnes d'aller voir des œuvres d'art d'artistes ou de rencontrer des artistes.
2875 Donc, en valorisant, en se sentant elles mêmes valorisées, elles vont à ce moment-là avoir envie d'y aller.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2880 Merci beaucoup de vos suggestions. Monsieur Roy.

M. BRUNO ROY :

2885 À une des questions : Qui fait quoi ? La proposition 40, je crois qu'elle est mal formulée, je ne crois pas que c'est votre intention de contrôler les artistes, mais la façon dont c'est écrit pourrait inquiéter des créateurs et leur liberté. *«Les créateurs, artistes, artisans, etc., s'engagent en plus de continuer à incarner chacun à sa manière le dynamisme culturel de Montréal à appuyer et illustrer la fonction d'un...»* Wô ! Je pense que l'artiste n'a pas à répondre une commande de la ville, d'un pays ou etc. Il doit... Je pense que c'est juste une question de reformuler, mais tel que
2890 c'est formulé, on impose un engagement, on parle en son nom et je ne crois pas que ce soit la Ville qui doive parler au nom des artistes.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2895 Ça soulève des craintes. Bon. Alors, écoutez, je pense que les échanges ont été super intéressants, pour nous en tout cas qui avons à animer cette consultation publique. Je vous en remercie considérablement.

2900 Je n'ose pas faire une synthèse à ce stade-ci, je pense que je vais laisser tout le monde bénéficier de la richesse des échanges pour préparer son mémoire. Ça m'amène à vous dire qu'à compter du 21 février, on sera en troisième phase de consultation publique, donc, phase d'audition des mémoires. J'espère que vous allez venir nous présenter des mémoires pour qu'on puisse comprendre votre point de vue à ce moment-là plus en détail ; vous entrez en relation avec nous et on a l'occasion de vous interroger sur ce que vous proposez.

2905 Vous n'avez qu'à appeler au bureau pour savoir quelles sont les plages disponibles et ça nous fera plaisir de... et là, je le dis, c'est très important : on entend tout le monde. Il y a une dame qui est venue nous dire tout à l'heure pendant la pause «Est-ce que vous allez sélectionner parmi les mémoires qui vont vous être proposés ceux que vous allez entendre ?» Hé bien non, on va entendre tout le monde. Ça se fait en public, et les mémoires qui sont déposés, ils sont sur le site internet, donc, ils sont accessibles à tout ceux qui veulent bien les consulter.

2915 S'il y a une chose qui se dégage, quant à moi, de cet échange de ce matin, c'est l'importance effectivement de communiquer. Monsieur le disait tantôt. Se trouver des mécanismes systématiques organisés pour être en contact, être capable de se parler, et, à ce moment-là, les moyens plus concrets vont émerger de cette rencontre, de cette communication-là.

2920 Alors, encore merci, j'arrête là-dessus. Ce n'est pas dans mon rôle d'aller plus loin. Ça nous fera énormément plaisir de vous entendre. Il y a encore deux ateliers qui vont se tenir demain matin et mercredi matin ; s'il y en a qui veulent savoir de quoi on va parler, les feuilles qui font la présentation des ateliers sont disponibles à l'arrière.

2925 Alors, j'espère que tout ce beau monde qui travaille pour la culture à Montréal va continuer et va le faire ensemble. Merci beaucoup d'être venu, à la prochaine.

2930

Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe judiciaire, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises par moi au moyen du sténomasque, le tout conformément à la Loi.

2935

ET J'AI SIGNÉ:

LOUISE PHILIBERT, s.o.

2940